

FÉVRIER 2015

CHARTRES Votre Ville

chartres.fr



**LA RUE DE
LA CLOUTERIE
DÉDIÉE AUX
ARTISANS D'ART**

N° 142

CONCOURS PHOTO

Fais ton selfie !

« CHARTRES VOTRE VILLE »

Vous êtes nombreux à vous prêter au jeu du « selfie » sur les réseaux sociaux... Aujourd'hui faites-le dans les pages de votre magazine. Notre rédaction vous propose de vous mettre en scène accompagné de votre magazine *Votre Ville*, dans les lieux les plus insolites de Chartres ou du reste du globe...

Postez-les sans plus attendre sur la page de la Ville de Chartres
www.facebook.com/chartres.fr jusqu'au 20 février 2015.

Les propositions les plus créatives seront publiées dans le magazine de février.

TOUS À VOS TÉLÉPHONES !



Devenez Fan sur Facebook



De pôles en pôles

En ce début d'année, mon équipe et moi-même avons adressé nos vœux de santé et de réussite à l'ensemble des acteurs de notre cité. En parallèle de l'action que nous menons au quotidien, les enseignants, les associations et leurs bénévoles portent l'action culturelle et sportive de la Ville dans les tous les quartiers. Ce sont de véritables moteurs sans lesquels notre vision pour la ville sur le long terme n'aurait pas la résonance qu'elle a aujourd'hui.

Chacun réalise un vrai travail de terrain, dans l'échange et la concertation avec l'équipe municipale, avec la même passion pour Chartres et la même ambition constructive. C'est le cas des compagnies de théâtres chartraises, qui seront bientôt regroupées au sein d'un même site, le « Off », dans l'ancien cinéma l'ABC. Ce sera le cas prochainement pour la rue de la Clouterie, qui abritera les artisans d'art. C'est du moins la tâche qui a été confiée à Bernard Devillers, artisan encadreur, qui vient d'être nommé coordinateur du projet.

Nous avons aussi adressé nos sincères félicitations aux agents municipaux qui travaillent chaque jour au projet pour lequel vous nous avez apporté votre confiance. Ils participent activement à la construction du Chartres de demain. Ces agents sont au cœur de la mutation des services de la Ville et de la mutualisation avec les services de l'agglomération. Ils vivent jour après jour leurs premiers pas vers une nouvelle organisation de travail, dans un système qui permettra un meilleur service rendu à la population, en parallèle de la construction du nouveau Pôle administratif. Nous saluons au passage la façon dont tous accompagnent le projet.

A ce sujet, il y a du nouveau : le chantier est enfin prêt ! Dans votre magazine, vous retrouverez le détail des sens de circulation pour les piétons et les véhicules autour du chantier du Pôle administratif. Ces aménagements sont un prélude au lancement des travaux prévu pour la fin du mois.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 142
FÉVRIER 2015
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@ville-chartres.fr
www.chartres.fr

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JEAN-GUY MURIEL
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE
FRANCK LECHEN

PHOTOGRAPHIES
MATHILDE GORGES
ARNAUD LOMBARD
SÉBASTIEN JANVIER
JAQUELINE BRENNER
LUDOVIC RINGEVAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR
DE COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSON
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :
à parution
N° ISSN : 1257-5194

7

Éducation

- Fermetures des écoles Pierres Couvertes et George-Sand à la rentrée prochaine



14

Services

- Activités dans les Maisons Pour Tous



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine Votre Ville respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).



En couverture

Les artisans d'art de la rue de la Clouterie. De gauche à droite: Régis Briand, Bernard Devillers, Solène Monmarche, Christian Gorge et Sylvain Coppin (au premier plan).



A l'occasion du projet de réouverture du kiosque à musique de la butte des Charbonniers,

la Ville est à la recherche de formations musicales qui souhaiteraient se produire au cours de l'année 2015. Tous les styles sont acceptés, toutefois un minimum de pratique est demandé. Les candidatures sont à adresser à :

→ **Direction de l'événementiel et animations**
Hôtel de Ville de Chartres
28000 Chartres
Tel : 02 37 18 47 59

25

Culture - Patrimoine

- La rue de la Clouterie dédiée aux artisans d'art



32

Portrait

- Clément Doublier, passion cheval



Polytech à Chartres pour la rentrée 2015



(Association régionale des industries alimentaires du Centre) et les nombreux industriels qui nous ont soutenus dans ce projet. Nous souhaitons vraiment lier très étroitement cette formation à l'industrie du bassin de vie ».

La formation dure trois ans. Comme dans toute école d'ingénieurs, on y entre avec un Bac + 2. Beaucoup d'étudiants viennent de classes préparatoires aux grandes écoles, comme celles du lycée Marceau. Dans les

Dès septembre prochain, l'école d'ingénieurs Polytech Orléans ouvrira, à Chartres, une nouvelle spécialité en « *Génie industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agroalimentaire* ». Un enseignement supérieur qui présente un double intérêt pour la collectivité. En lien direct avec le paysage économique chartrain, il devrait créer un nouveau vivier d'ingénieurs pour les entreprises locales. Par ailleurs, il devrait attirer de nouveaux étudiants et redynamiser la vie étudiante chartreuse.



Christophe Léger, directeur de Polytech Orléans et Gilles Hivet, directeur de la nouvelle spécialité d'ingé-

nier à Chartres, ont bien l'intention d'être opérationnels pour la rentrée avec l'ouverture de la première promotion Polytech, spécialisée dans le domaine du génie industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agroalimentaire. Une formation complète qui s'accompagne d'une réelle expérience industrielle.

« Cette formation répond à une forte demande des collectivités : Chartres métropole, mairie de Chartres, Conseil régional, Conseil général. Nous avons bien travaillé avec le monde économique local, la CCI d'Eure-et-Loir, la Cosmetic Valley, Pôle Pharma, l'ARIATT

13 écoles du réseau national Polytech, il existe aussi une classe préparatoire intégrée sur deux ans, qui permet ensuite aux élèves de choisir entre les 85 spécialités proposées. Des passerelles ouvrent également Polytech aux bons étudiants d'IUT, de BTS ou de formations universitaires de niveau licence ou master.

Cette formation innovante touche des domaines dans lesquels la France est reconnue dans le monde entier (pharmacie, cosmétique...) ce qui la rendra attractive pour les étudiants internationaux.

En outre, le programme prévoit, lors de la troisième année, une alternance en entreprise sous la forme d'un contrat de professionnalisation, c'est-à-dire la moitié du temps en enseignement et l'autre moitié en entreprise. Un apprentissage concret qui vise à former des étudiants « prêts à l'emploi », capables d'intégrer le monde de l'entreprise dès leur sortie d'école pour relever les grands défis de l'innovation.

Les écoles Pierres-Couvertes et George-Sand fermeront leurs portes à la rentrée prochaine

La Ville de Chartres est très attentive à l'évolution des effectifs des écoles sur l'ensemble de la commune. La rentrée scolaire de septembre est un temps fort lorsqu'il s'agit de faire les comptes. Depuis quelques années, l'école maternelle Pierres-Couvertes et l'école élémentaire George-Sand ont vu leurs effectifs diminuer de façon légère mais constante. Un suivi qui a mis en évidence l'inévitable extinction de ces deux écoles sur un très court terme. Le dernier conseil municipal vient de valider leur fermeture pour la rentrée prochaine.



École maternelle Les Pierres-Couvertes



École élémentaire George-Sand

Malgré plusieurs initiatives de la Ville (modification des secteurs scolaires, accords pour des dérogations...), les effectifs de ces deux écoles étaient en baisse constante et auraient inmanquablement réduit, à court terme, les établissements à une école maternelle à une seule classe, une école élémentaire à deux classes avec de fait, des classes à triple niveau.

Compte tenu de l'avis favorable donné par la commission des affaires sociales, scolaires, vie associative, jeunesse et sports réunie le 17 décembre 2014 et conformément à la circulaire interministérielle du 25 août 2005, la Ville avait sollicité par courrier le 18 décembre dernier, l'avis du Préfet, pour la désaffectation de ces deux écoles, à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Après avoir recueilli l'avis de la direction des Services départementaux de l'Éducation nationale, le Préfet, dans

sa lettre du 7 janvier 2015, a émis un avis favorable à ces désaffectations.

Au regard de ces décisions, cette mise en œuvre demandait aussi à la collectivité de redéfinir les secteurs de ces écoles. Ainsi, et après analyse de la capacité et de la proximité des écoles limitrophes, il a été décidé de rattacher les élèves des écoles Pierres-Couvertes et George-Sand en fonction du lieu de résidence des familles aux écoles maternelles Émile-Zola, Henri-IV, Annie-Fournier, aux écoles élémentaires Maurice-Carême, Henri-IV, François-Villon et à l'école primaire Henri-Farman.

Les élèves seront accueillis dans des conditions conformes aux besoins des services publics des écoles maternelles et élémentaires, en maintenant leurs prestations actuelles : restauration scolaire, l'accueils périscolaires et extrascolaires.

La commission des Affaires sociales, scolaires, vie associative, jeunesse et sports, réunie le 9 janvier dernier, a

rendu un avis favorable sur ces dispositions.

Après concertation avec le corps enseignant et les parents d'élèves, le conseil municipal, réuni le 19 janvier dernier, a finalement autorisé la désaffectation de l'école maternelle Pierres-Couvertes et de l'école élémentaire George-Sand à compter de la prochaine rentrée scolaire. Il a également approuvé la nouvelle répartition des effectifs dans les différents secteurs scolaires.

Les locaux libérés (près de 1 500 m² pour les deux écoles) trouveront une destination qui ira dans le sens du développement de la cité. La Ville proposera prochainement le projet de création d'une « maison départementale des syndicats » qui occupera une partie des locaux. D'autre part, l'espace devrait pouvoir accueillir l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de la SNCF, le temps des travaux du Pôle Gare.

Rentrée scolaire 2015/2016

Inscriptions des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Toutes les inscriptions scolaires des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée scolaire 2015/2016 commenceront le lundi 9 mars 2015.

Quels sont les enfants concernés ?

Avant l'admission définitive de votre enfant dans une école publique, cette formalité administrative est obligatoire. Elle concerne uniquement :

- les enfants qui entrent pour la première fois à l'école maternelle (PS) ou à l'école élémentaire (CP) ;
- tous les enfants nouvellement installés à Chartres et en âge d'aller à l'école maternelle ou élémentaire.

Comment effectuer cette démarche ?

Vous pouvez retirer l'imprimé de pré-inscription :

- au guichet unique - 32-34 boulevard Chasles, à la mairie annexe de la Madeleine, dans les crèches et dans les Maisons Pour Tous ;
- sur le site internet (www.ville-chartres.fr) ;
- en renvoyant le coupon en page de droite.

Cet imprimé de pré-inscription - dûment complété et accompagné des justificatifs nécessaires - est à déposer ou à envoyer au service Enseignement - Direction Générale des Services à la Population, 32 boulevard Chasles - 28000 Chartres (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h).

Par courrier électronique : inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr

Seuls les dossiers complets permettront aux services de la Ville de délivrer le certificat d'inscription.

L'admission de votre enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence dont les dates seront communiquées ultérieurement.

Quels sont les justificatifs à joindre ?

- copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- copie d'un document qui atteste la garde de l'enfant (pièce justificative du droit de garde) pour les parents séparés ou divorcés.
- copie d'un justificatif de domicile au nom des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité, loyer...).
- copie d'un document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations).
- certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui rentrent au CP).

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE ENREGISTRÉ.



Pré-inscription écoles maternelles et élémentaires publiques de Chartres Pour l'année scolaire 2015-2016

I – ENFANT

Nom et prénom..... Date de naissance L | | | | |

II – ÉCOLE

École de secteur Classe

III – FAMILLE

Père :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tél. domicile L | | | | |

Tél. mobile L | | | | |

Adresse mail :

Mère :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tél. domicile L | | | | |

Tél. mobile L | | | | |

Adresse mail :

Situation familiale : Célibataire, Concubin(e), Marié(e), Divorcé(e), Pacsé(e), Veuf (ve)

IV – PHOTOCOPIES DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CET IMPRIMÉ

- copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- copie d'un document qui atteste la garde de l'an l'enfant (pièce justificative du droit de garde) pour les parents séparés ou divorcés.
- copie d'un justificatif de domicile au nom des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité, loyer...).
- copie d'un document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations).
- certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui rentrent au CP).

Dossier complet à déposer ou à envoyer :

Service Enseignement - 32, boulevard Chasles – 28000 CHARTRES (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h).

Par courrier électronique : inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr

IMPORTANT : Seuls les dossiers complets permettront aux services de la Ville de délivrer le certificat d'inscription. L'admission de votre enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence qui vous seront communiquées ultérieurement.

Chartres, le Signature des parents :

Partenariat Ville de Chartres / Théâtre de Chartres

La petite enfance baignée dans la culture

À Chartres, les jeunes enfants intégrés dans les accueils collectifs de la Ville bénéficient d'une proposition culturelle qui leur permet très tôt de s'ouvrir à la culture. Dès le plus jeune âge, le Théâtre de Chartres et la médiathèque leur ouvrent les portes sur un parcours initiatique sans équivalent.



De gauche à droite : Marie-Agnès Sommerlad (Petite enfance) , Annabelle Devisme (Théâtre de Chartres), Catherine Merlin (bibliothèques).

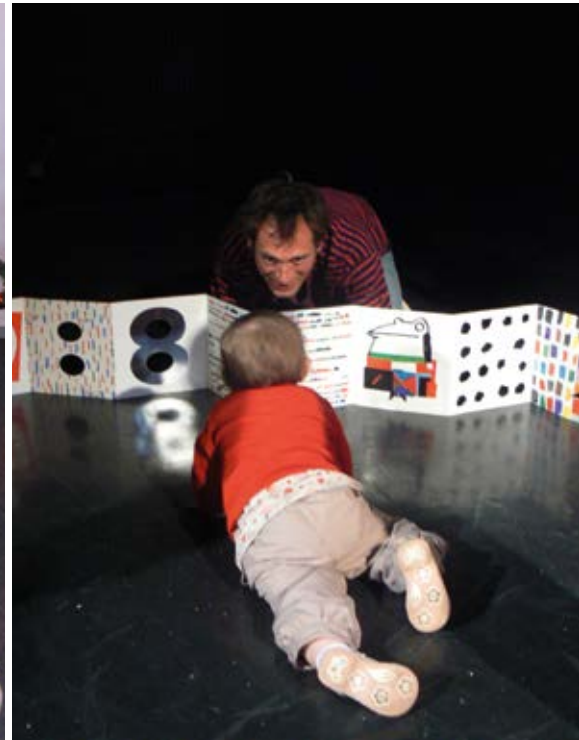
Le partenariat entre la Petite enfance et les bibliothèques commence en 1994. À l'époque, Marie-Agnès Sommerlad est directrice de la crèche L'îlot Câlin. Elle sollicite la bibliothèque de Chartres pour créer un échange et faciliter l'accès des tout-petits aux livres. « À l'époque il n'y avait pas de coordination entre les établissements, j'ai donc prêché pour ma paroisse en allant frapper à la porte de Catherine Merlin, directrice de la bibliothèque. C'est ainsi qu'a débuté l'aventure. » Près de 25 ans plus tard, le système s'est élargi à l'ensemble des accueils collectifs de la Ville et à la crèche fa-

miliale. Les enfants viennent dans les bibliothèques et les bibliothécaires se déplacent dans les établissements; chaque structure bénéficie de six accueils par an.

Chaque année, la médiathèque leur met aussi à disposition les « valises »... un vrai trésor pour les bébés-lecteurs. Ces grandes caisses contiennent une centaine de documents, du classique au coup de cœur, actualisés tous les ans. L'ensemble du personnel Petite enfance est formé par les bibliothécaires sur les objectifs de la découverte des livres par les plus jeunes: favoriser la construction du langage, les initier au

récit, à l'écoute d'histoires. Le respect du livre est aussi central dans cet apprentissage: les petits apprennent à les manipuler sans les abîmer, à en prendre soin, à les ranger.

L'achat des livres fait aujourd'hui l'objet de réunions communes, entre bibliothécaires et éducatrices. Les livres sont étudiés, testés auprès des enfants et des personnels, avant d'être sélectionnés et achetés par la Ville. Pour Catherine Merlin, directrice de la médiathèque, ce sont des moments d'une grande richesse: « le choix des livres découle d'une vraie concertation entre les directions et les personnels, c'est un travail d'équipe, autour des



enfants. »

Récemment, le dispositif s'est ouvert à la musique avec la découverte des sons, la manipulation d'instruments et des comptines chantées. Les enfants découvrent aussi le cinéma avec des séances adaptées aux tout-petits dans l'auditorium de la Médiathèque. Catherine Merlin est fière du chemin parcouru : « *C'est un moment magique pour ces très jeunes enfants. Le simple fait de venir en minibus est déjà une aventure pour eux, mais quand ils s'installent dans les fauteuils de l'auditorium on est au cœur du sujet* ».

Pour les tout-petits, fréquenter les établissements emblématiques de la culture leur permet de les désacraliser très tôt et de s'y familiariser. « *C'est la première fois qui est la plus impressionnante. Notre rôle est d'enclencher la machine, d'habituer les enfants à fréquenter ces lieux de culture* », précise Annabelle Devisme, chargée des relations publiques au Théâtre de Chartres.

Le partenariat entre le Théâtre et la Ville est né en 2005. Depuis, une trentaine de spectacles pour les tout-petits ont été joués, soit plus de 100 séances dédiées à plus de 3 000 enfants, venus par le biais des structures Petite enfance.

Annabelle Devisme souligne l'intérêt d'un apprentissage sur la durée. « *Nous proposons trois ou quatre spec-*

tacles pour les tout-petits par saison, avec trois ou quatre séances par spectacle : un pour les 6 mois-1 an, un pour les 1-2 ans et un autre pour les 2-3 ans. Un enfant qui est à la crèche pendant trois ans va donc venir au moins une fois par an au théâtre ».

Le travail mené par le Théâtre avec les

“ **C'est la première fois qui est la plus impressionnante. Notre rôle est d'enclencher la machine** ”

tout-petits comporte trois axes : la découverte du lieu, qui est un moment important, se fait sous forme de chasse au trésor sur le thème du théâtre. Elle a lieu en amont de la représentation. Le personnel petite enfance du théâtre est également formé par des intervenants extérieurs à l'expression corporelle, aux arts plastiques ou encore à la scénographie. « *Nous devons être en mesure de guider les enfants aussi bien dans*

le théâtre que pendant et après la représentation », précise Annabelle Devisme.

On assiste parfois même à un partenariat croisé des trois structures. Lors des représentations, les enfants ne peuvent pas tous être déposés en même temps au théâtre. Deux trajets sont souvent nécessaires. Pendant que les premiers arrivés attendent leurs camarades, avant le début du spectacle, les référents bibliothécaires interviennent, dans l'enceinte du théâtre, pour proposer un panel de livres autour de la thématique du spectacle... Pas de pause pour la culture !

Marie-Agnès Sommerlad, aujourd'hui directrice du service petite-enfance de la Ville, insiste sur le caractère inédit du partenariat. « *C'est assez exceptionnel et de nombreuses communes nous envient. Musique, cinéma, lecture, théâtre. Il existe peu de communes où les enfants sont à ce point baignés dans la culture, et tout cela sans aucun supplément financier pour les parents. À Chartres, les tout-petits ont beaucoup de chance. En fin d'année, nous faisons un bilan afin d'améliorer la proposition pour la saison suivante et fixer de nouveaux objectifs... et jusqu'à maintenant, nous les tenons !* »

Bibliothèques

La sélection des bibliothécaires pour les tout-petits

LES LIVRES



Mon âne

De Claire Frossard. Casterman

Un petit âne, tourmenté par les soucis, trouve du réconfort et de l'aide auprès de ses amis. Les éditions Casterman proposent d'autres titres de comptines tendres et amusantes.

Gros ours, il fait froid

D'Émile Jadoul. Casterman

Gros ours regagne sa tanière pour



l'hiver. Sur son chemin, il recueille de petits animaux transis de froid. Avec des volets à soulever pour découvrir les personnages cachés.

Y'a plus de place

De Malika Doray. École des Loisirs

Sur le bateau des souris, en se serrant un peu, il y a de la place pour le lapin. En se serrant encore, il y a de la place pour le chat aussi, et même pour les



grenouilles. Mais quand le dinosaure veut monter à bord, tout le monde finit à l'eau.

L'Heure du lit

De Marie-Agnès Gaudrat. Bayard

Il est l'heure pour Léo d'aller se coucher. Mais il cherche Popi car lui aussi doit aller au lit. Un rituel pour s'endormir clôture en douceur l'histoire.



LES DISQUES

À l'eau

D'Hélène Bohy. – *Enfance et Musique*
Nous voilà plongé jusqu'au cou dans la mare à Toto avec Nina, Nino, la mouche et le roi du pédalo. Avec eux, on s'ébat, on s'émeut et on s'étonne. On écoute et tout un monde se construit au rythme des sons.

Des pieds et des mains,

30 comptines traditionnelles à danser et mimer. – *Milan Jeunesse*
Un très bel objet à lire, à écouter et à mimer!

Mon petit doigt m'a dit

D'Agnès Chaumié. – *Enfance et Musique*



De sa voix simple et claire, Agnès Chaumié fait revivre les mélodies de l'enfance avec beaucoup de tendresse et de poésie.

MAIS AUSSI LES FILMS D'ANIMATION

Capelito

de Rodolfo Pastor - Arte Vidéo

Découvrez les aventures de Capelito, le champignon magique qui réussit à se sortir de situations loufoques grâce à son nez...



Monsieur Monsieur

De Brestilav Pojar et Miroslav Stepanek. – *Sony Pictures*

Découvrez les aventures burlesques de deux petits ours 'Monsieur et Monsieur', partis à la rescousse d'une princesse aux allures de poisson.

Pingu et sa famille

Sony Bmg Music Entertainment

Pingu habite avec ses parents et a aussi une adorable petite sœur, Pinga. Ils s'amuse beaucoup ensemble, font de la luge, construisent des igloos et font parfois des bêtises.

Infos BIJ

Atelier CV et lettre de motivation

Le vendredi 27 février
de 14 h à 16 h

Le samedi 28 février
de 14 h à 16 h

Le vendredi 6 mars
de 14 h à 16 h

Atelier animé par la SEIRF, venez créer votre CV et votre lettre de motivation. Places limitées ; merci de vous inscrire au BIJ au préalable.

Crée ton p'tit dèj équilibré et repars avec ton smoothie

Du 2 au 6 mars
de 10 h à 11 h 30

Venez découvrir autour d'un jeu les différents aliments que peut contenir un petit-déjeuner équilibré. À la fin de l'animation un smoothie vous sera offert.

Animation proposée par Perrine, Volontaire en service civique au BIJ



Formation BAFA Ville de Chartres

La Ville de Chartres met en place une formation BAFA en externat à moindre coût.

Pour cela il faut être :

- domicilié à Chartres
- âgé de 17 ans.

Déroulement de la formation :

- un stage de formation générale, de huit jours du samedi 2 au samedi 9 mai 2015 pendant les vacances scolaires.

- Un stage pratique de 14 jours en juillet ou en août dans un accueil collectif de mineur ou dans un centre de vacances.

- Un stage d'approfondissement, 6 jours du lundi 19 au samedi 24 octobre 2015 pendant les vacances scolaires.

Tarif pour la formation complète : 420 €*.

*À l'obtention du diplôme, les futurs BAFA peuvent bénéficier de deux

aides financières : une aide de 80 € du Conseil général d'Eure-et-Loir et une aide de 91,47 € de la CAF d'Eure-et-Loir.

Si cette formation vous intéresse, il vous suffit d'envoyer ou de déposer un CV et une lettre de motivation au Bureau Information Jeunesse de la Ville de Chartres avant le 15 mars 2015.

Stage de sensibilisation au baby-sitting

La Ville de Chartres met en place un stage de sensibilisation au baby-sitting gratuit du 27 au 30 avril pendant les vacances scolaires.

Pour cela il faut être :

- domicilié à Chartres
- âgé de 14 à 16 ans

Déroulement de la formation :

- un stage de formation générale de quatre jours au cœur des crèches de la Ville de Chartres.

- Au cours de ce stage vous vous familiariserez avec le monde de la petite enfance.

Si cette formation vous intéresse, il vous suffit d'envoyer ou de déposer un CV et une lettre de motivation au Bureau Information Jeunesse de la Ville de Chartres avant le 6 mars 2015.

Les métiers de la vente, de l'accueil et de la gestion/administration

Le mercredi 4 février
de 14 h à 17 h.

Le BIJ vous propose un atelier d'information au sein du lycée Elsa Triolet à Lucé pour vous présenter les métiers de la vente, de l'accueil et de la gestion/administration. Sur inscription.

Job Dating Animation

Le mercredi 11 février
de 14 h à 17 h

Le BIJ organise un job dating autour de l'animation, le but de cet après-midi est de favoriser la rencontre entre les jeunes en recherche d'un job d'été dans l'animation et les employeurs potentiels.

Partenaires : les PEP28, les Maisons pour Tous de la Ville de Chartres, la Fédération Familles Rurales, le Centre Socio Educatif de Mainvilliers et bien d'autres...

Venir avec son CV.

Les métiers de l'aide à la personne

Le mercredi 18 février à 14 h 30

Le BIJ vous propose un atelier sur les métiers de l'aide à la personne animé par deux professionnels.

Prépare-toi pour ta recherche de jobs d'été !

Du 23 février au 6 mars

Le BIJ vous aide dans vos démarches de recherche de jobs d'été.

Distribution du guide *En piste pour les petits boulots*.

→ **Bureau Information Jeunesse**
Place de la Cathédrale
3, rue de l'Étroit-Degré
28000 Chartres
Tél. : 02 37 23 42 32
Adresse postale :
Bureau Information Jeunesse
Ville de Chartres
Place des Halles
28019 CHARTRES
Cedex
bij.chartres@
ijcentre.fr
Facebook Bij de
Chartres





Vacances d'hiver

Les activités des MPT

MPT Saint-Chéron Hauts-de-Chartres

5 rue des Haut-de-Chartres

Tél. 02 37 23 40 70 - 02 37 23 40 72

Lundi 23 février

Matin : accueil libre*Après-midi* : futsal.

Mardi 24 février

Sortie accrobranche.

Mercredi 25 février

Sortie randonnée.

Jeudi 26 février

Matin : création d'une BD*Après-midi* : multisports.

Vendredi 27 février

Matin : patinoire, et BD*Après-midi* : cinéma.

Lundi 2 mars

Matin : accueil libre*Après-midi* : futsal.

Mardi 3 mars

Sortie au musée.

Mercredi 4 mars

Sortie Cité des sciences.

Jeudi 5 mars

Matin : atelier BD*Après-midi* : bowling.

Vendredi 6 mars

Matin : atelier cuisine*Après-midi* : goûter jeux.

Maisons Pour Tous de Rechèvres/Bel Air

4 allée du Berry

Tél. : 02 37 23 40 67

Lundi 23 février

Matin : accueil, baby, billard, ping-pong, jeux de société...*Après-midi* : rugby en salle.

Mardi 24 février

Matin : théâtre*Après-midi* : tournoi ping-pong.

Mercredi 25 février

Go-pro au spot du Mans

14 jeunes du secteur vont peaufiner leurs talents dans les disciplines skateboard, roller et BMX au skatepark couvert du Mans. La Go-pro permettra de revivre et de partager ces moments intenses en projection grand écran.

Jeudi 26 février

Matin : aéromodélisme*Après-midi* : cinéma.

Vendredi 27 février

Matin : tournoi poker*Après-midi* : grand jeu R.I.S.

Rechèvres Investigation Scientifique/goûter.

Lundi 2 mars

Matin : accueil, baby, ping-pong, jeux de société...*Après-midi* : Kinball.

Mardi 3 mars

Matin : patinoire*Après-midi* : bowling

Mercredi 4 mars

Matin : théâtre*Après-midi* : Ultimate

Jeudi 5 mars

Matin : boxe éducative*Après-midi* : visite d'une usine de bouchons

Vendredi 6 mars

Matin : création cuisine, thème carnaval*Après-midi* : grand jeu Master chef/ goûter de fin de séjour

Maison Pour Tous de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois

Tél. 02 37 88 45 01

Lundi 23 février

Matin : accueil.*Après-midi* : futsal/jeux d'opposition.

Mardi 24 février

Matin : patinoire hockey sur glace*Après-midi* : Ultimate.

Mercredi 25 février

Matin : ateliers cuisine à la maison du Saumon.*Après-midi* : cinéma aux Enfants du Paradis.

Jeudi 26 février

Journée à Paris quartier de Montmartre (thème : prenons de la hauteur).

Vendredi 27 février

Matin : tournoi de jeux de cartes*Après-midi* : multisports.

Lundi 2 mars

Matin : accueil/jeux au choix*Après-midi* : futsal/multisports.

Mardi 3 mars

Matin : jeux à la patinoire*Après-midi* : grand tournoi de badminton.

Mercredi 4 mars

Journée à la Cité des sciences à Paris: As-tu du cran ? Viens avec nous tester ton attitude face au risque sous la forme d'un jeu : une roulette électrique pour tester son courage et son goût du risque, un sac à dos à remplir avant de partir en trek sauvage, de drôles de lunettes qui invitent à voir le monde comme après avoir bu six verres d'alcool, une bombe à déminer pour apprendre à suivre une procédure d'urgence...

Jeudi 5 mars

Matin : tournoi Kinect sport à la bibliothèque Louis-Aragon*Après-midi* : trampoline.

Vendredi 6 mars

Matin : jeux au choix*Après-midi* : bowling

Du 24 au 28 février dans les Maisons Pour Tous Colporteurs, la tournée des conteurs

Maison Pour Tous des Petits-Clos

4 Avenue François Mitterrand

Tél. : 02 37 23 40 69

Lundi 23 février

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).

Après-midi : futsal.

Mardi 24 février

Matin : hockey sur glace.

Après-midi : piscine de l'Odysée.

Mercredi 25 février

Matin : vidéo.

Après-midi : sports d'opposition.

Jeudi 26 février

Matin : escrime.

Après-midi : cinéma.

Vendredi 27 février

Journée nature : Zoo de La Flèche.

Lundi 2 mars

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).

Après-midi : handball.

Mardi 3 mars

Matin : patinoire de l'Odysée.

Après-midi : bowling.

Mercredi 4 mars

Matin : tournoi de ping-pong et de baby-foot.

Après-midi : squash/badminton.

Jeudi 5 mars

Journée : journée découverte : Maison de la Magie à Blois.

Vendredi 6 mars

Matin : atelier cuisine.

Après-midi : jeux et goûter de fin de vacances.

Quatre conteuses de l'association Contes et Bricoles convient parents, enfants amateurs de contes de tous âges à découvrir chaque soir une parole, un imaginaire dans un lieu de proximité. Chaque soirée sera prolongée par une « auberge espagnole », où public et artistes seront invités à débattre sur les spectacles. Les petits conteurs en herbe pourront profiter d'un stage-découverte.

Le programme

Mardi 24 février - 19 h

MPT Rechèvres
52, impasse Huysmans

Cendrillon, la chatte des cendres,

Avec Sophie Pérès.

Tous publics à partir de 8 ans. Durée 1 h

Du mercredi 25

au vendredi 27 février - 10 h à 13 h

MPT Pont-Neuf 9, place des Fondateurs

Stage de découverte du conte

Avec Sophie Pérès

À partir de 8 ans. Inscription obligatoire jusqu'au 22 février.

Mercredi 25 février - 11 h

MPT les Comtesses
1, rue Georges-Pompidou

L'enfant d'éléphant

Avec Catherine Lavelle

À partir de 4 ans. Durée 1 h.

Mercredi 25 février - 19 h

MPT les Comtesses
1, rue Georges-Pompidou

La fille-oiseau et autres contes

Avec Catherine Lavelle

Tout public à partir de 7 ans.
Durée 1 h 10

Jeudi 26 février - 19 h

MPT Les Petits-Clos
avenue François-Mitterrand

Contes en chemin avec Louise Lecoœur Colimard

Tous publics à partir de 7 ans. Durée 1 h.

Vendredi 27 février - 19 h

MPT Pont-Neuf
9, place des Fondateurs

Les contes de Pangur Ban,

Avec Marie-Christine Loubris.

Avec Sophie David au violon.

À partir de 7 ans. Durée 1 h.

Samedi 28 février - 19 h

MPT la Madeleine, salle Doussineau

Contes à quatre voix

Pour la dernière soirée, les quatre conteuses se donnent rendez-vous sur scène et tissent leurs paroles. Tous publics à partir de 7 ans. Durée 1 h 15.

Spectacles de conte et stage gratuits.

→ Informations - réservations :

Marie-Christine Loubris

06 68 67 04 39 ;

Sophie Pérès

06 67 51 30 19.

Site du collectif

www.contesetbricoles.com



Vacances d'hiver

Vacances sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/15 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres,

Pour les résidents chartrains :

- mercredi 18 février de 17 h 45 à 19 h 45 ;

Pour tous :

- le jeudi 19 février de 17 h 45 à 19 h 45 et les lundis 23 et 2 mars de 9 h 30 à 11 h 30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal après règlement de la cotisation et dans la limite des places disponibles. Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription. Dès lors aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune réservation ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone. En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

Tarifs

Chartrains

Séance de 2 heures 4 €

Séance de 3 heures 5 €

Non Chartrains

Séance de 2 heures 5 €

Séance de 3 heures 6 €

Bowling : départ en bus rue des Épargés devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

Escalade, escrime : salle spécialisée du site Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie RN10.

Gymnastique, Trampoline : complexe sportif de la Madeleine, rue de Eparges.

Équitation : Chartres équitation, Avenue Victor-Hugo (route de Nogent-le-Phaye).

Squash : Complexe squash, avenue d'Orléans.

Patinage sur glace : Hall d'accueil complexe Odysée, rue du Médecin Général Beyne.

Les autres activités se déroulent à la salle Roskopf ou au complexe sportif de la Madeleine, les précisions étant données lors de l'inscription.



Molky

7/9 ans	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/17 h
Lundi 23 février	Football	Basket et Frisbee
Mardi 24 février	Équitation	Handball et Molky
	Escalade	
Mercredi 25 février	Bowling	Roller et Hockey
Jeudi 26 février	Escalade	Gymnastique et Trampoline
	Patinage	
Vendredi 27 février	Trampoline	Tir à l'arc et Kinball
Lundi 2 mars	Tir à l'arc	Gymnastique et Trampoline
	Escrime	
Mardi 3 mars	Équitation	Basket et Badminton
	Escalade	
Mercredi 4 mars	Bowling	Athlétisme et Ultimate
Jeudi 5 mars	Escalade	Tir à l'arc et jeux d'opposition
	Patinage	
Vendredi 6 mars	Escrime	Roller et Handball
	Trampoline	

9/12 ans

	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/16 h
Lundi 23 février	Équitation	Tennis de table
	Trampoline	
Mardi 24 février	Bowling	Squash
		Escalade
Mercredi 25 février	Équitation	Ultimate
		Tir à l'arc
Jeudi 26 février	Badminton	Foot en salle
		Escalade
Vendredi 27 février	Patinage	Basket
		Roller
Lundi 2 mars	Équitation	Badminton
		Escrime
Mardi 3 mars	Bowling	Foot en salle
		Escalade
Mercredi 4 mars	Équitation	Tennis de table
		Handball
Jeudi 5 mars	Trampoline	Squash
		Escalade
Vendredi 6 mars	Patinage	Escrime
		Basket

12/15 ans

	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/16 h
Lundi 23 février	Équitation	Tennis de table
Mardi 24 février	Bowling	Escalade
Mercredi 25 février		Tir à l'arc
Jeudi 26 février		Escalade
Lundi 2 mars	Équitation	Escrime
Mardi 3 mars	Bowling	Escalade
Mercredi 4 mars		Tennis de table
Jeudi 5 mars		Escalade
Vendredi 6 mars		Escrime

Elinn,
7 ans

Votre Ville : Qu'est-ce qui t'a donné envie de participer aux activités sportives ?

Elinn : Je faisais de la danse et j'ai eu envie de découvrir de nouveaux sports. J'aime bien venir aussi pour me faire de nouvelles amies !

VV : Qu'as-tu envie de pratiquer pour les prochaines vacances ?

E : La dernière fois, je me suis inscrite au roller et à l'équitation. En février, j'aimerais bien essayer le tir à l'arc et le patinage.



Équipements

Du nouveau dans les quartiers!

Les équipements de proximité continuent à fleurir dans tous les quartiers de la ville, pour améliorer le cadre de vie. Du terrain multisports à l'aire de jeux, ces nouvelles installations dynamisent les quartiers et sont de vrais lieux de rencontres pour les enfants et les parents.



une touche un peu plus futuriste avec des dessins modernes et des couleurs vives.

Un jeu nouveau et innovant

La zone des plus grands accueille un nouveau jeu inconnu dans le paysage chartrain. Il s'agit du jeu « *Supernova* » de chez Kompan. Ce jeu en forme d'anneau incliné permettra aux enfants de s'adonner à des figures de styles plus ou moins acrobatiques. Les enfants les plus doués pourront faire un tour complet à 360° en équilibre ou encore courir sur place en faisant tourner l'anneau avec ses pieds. La grande structure, quand à elle, permettra des jeux d'escalade, de glissade, d'équilibre ou tout simplement offrira un lieu de convivialité grâce aux trois bancs-hamac suspendus.

Cette aire de jeux a été conçue par la Ville de Chartres. La société Jullien a réalisé l'aire de jeux des plus grands et la surface en enrobé drainant. La zone des tous petits a été réalisée par l'entreprise APY QualiCité.

L'aire de jeux du parc central rajeunie

Devant le forum de la Madeleine, une nouvelle aire de jeux est venue remplacer l'ancienne, vétuste. Un investissement de 100 000 € pour répondre à une demande des habitants du quartier. Elle sera inaugurée le 7 février prochain. Cette nouvelle aire de jeux peut désormais accueillir deux tranches d'âges: les tout-petits sur la moitié gauche et les plus grands (6

ans et +) sur la partie de droite. Des bancs verts au dessin sinueux séparent les deux zones.

Un design original et contemporain

Le choix des jeux s'est porté sur un design contemporain et original. La zone des tout-petits présente des dessins de fleurs, des dessins harmonieux et des couleurs douces, tandis que la zone des plus grands apporte

Inauguration du terrain multisports du parc Barruzier



C'était une demande des habitants du quartier de la Mare-aux-Moines et une promesse du candidat Jean-Pierre Gorges, lors des dernières élections municipales.

L'aire de jeu a été inaugurée le 24 janvier dernier. Elle propose une installation pour la pratique du basket, du foot et du volley, sur un terrain en gazon synthétique sablé de 12 mètres par 22.

Coût : 98 500 € TTC
Entreprises : Eiffage travaux publics, Kompan, Arpaja.



Pôle administratif

La dépose d'un patrimoine

L'hôtel de Ville est à présent une coque de béton. Les matériaux sont redirigés vers les voies de recyclage, le mobilier est stocké en attente d'être réattribué ou recyclé. Qu'en est-il des œuvres d'art qui habillaient halls et salons ? La Ville de Chartres a entamé un chantier de traitement et de reclassement.



Illustres Chartrains

La Ville de Chartres est propriétaire de nombreuses œuvres d'art, dont certaines sont conservées dans les fonds muséaux, certaines autres exposées dans les bâtiments publics (notamment, pense bien sûr, au musée des Beaux-Arts). Pourtant, les plus grands formats étaient jusqu'à présent à l'hôtel de Ville : en voici un aperçu.

Posée dans le hall principal de l'hôtel de Ville, cette peinture représente une cohorte de Chartrains qui ont marqué l'histoire de la ville. On y distingue Fulbert, Chauveau Lagarde, Mathurin Régnier, Philippe Desportes ; Henri IV, Jean Texier dit Jehan de Beauce ; Yves de Chartres, Charles comte de Valois et de Chartres et Félibien des Avaux. Cette œuvre fut commandée par la municipalité au peintre Guy Chabrol

en 1964 et installée trois ans après. La toile est en cours de restauration, elle sera montée sur châssis et accrochée au lycée Marceau. Deux médaillons de bronze représentant Jean Moulin et Marceau, qui l'accompagnaient, viennent d'intégrer les réserves du musée.

Illustres Chartrains, Guy Chabrol, 1967, huile sur toile, 5,7 m x 2,05 m.



Lumières du Loir

Cette tapisserie monumentale était accrochée à l'entrée du salon Marceau de l'hôtel de Ville. Achetée par l'État suite à l'exposition, au cellier de Loëns, des œuvres de l'atelier Plasse le Caisne, elle fut confiée à la municipalité en dépôt en 1985. Les tisserands Jacques et Bilou Plasse

le Caisne, artistes du nord de l'Eure-et-Loire, ont notamment réalisé des tapisseries à partir des maquettes de peintres de la nouvelle École de Paris. Après sa dépose, cette œuvre a intégré les réserves du Conservatoire national des arts plastiques. Le musée des Beaux-Arts de Chartres

conserve dans ses fonds une série de douze tapisseries Saint-Jean de la Croix.

Lumières du Loir, atelier Plasse le Caisne d'après un carton de Jean-Louis Coursaget, 1981-1983, tapisserie de laine, 11,4 x 2,90 m.



Les Funérailles du général Marceau

Ce grand format fut présenté au salon des Arts de 1835 par le peintre François Bouchot (artiste qui contribua à la décoration de l'église de la Madeleine de Paris) et acquis par l'État. Représentation élogieuse d'un enfant de Chartres, il y fut envoyé après que

Gabriel Delessert, alors préfet d'Eure-et-Loir, et Adelphe Chasles, maire, en eurent fait la demande pour enrichir les expositions du musée des Beaux-Arts nouvellement créé. La toile fut longtemps exposée au musée, alors situé dans l'hôtel Montescot, puis ins-

tallée en 1960 dans le salon Marceau des bâtiments modernes. Le musée de Chartres présente dans sa salle consacrée à Marceau une esquisse de ces Funérailles et conserve dans ses fonds plusieurs toiles du même artiste, dont une *Tour d'Auvergne devant l'ennemi*, un *Bacchus et Erigone* et un *Brutus condamnant à mort ses fils*. *Les Funérailles du général Marceau*, après avoir été décroché, a été retiré de son cadre et fera l'objet d'une restauration.

Les Funérailles du général Marceau, François Bouchot, huile sur toile, 1835, 6,60 x 4,84m



Élans : Le vitrail du grand escalier

Dessiné et réalisé par les ateliers Loire, ce grand vitrail éclairait le grand escalier de l'hôtel de Ville et le palier du salon Marceau. Selon la technique de dalle de verre et de joints de ciment, que Gabriel Loire avait développée dès la fin des années 1940, cette œuvre assemble près de trois mille éclats colorés. Lorsque ce vitrail est créé, ce style, abstrait et symbolique, est déjà à son apogée et plébiscité aux quatre coins du globe. Le vitrail a été descellé début janvier et confié pour restauration aux ateliers Loire. Il trouvera sa nouvelle place en fond de la salle des conseils du Pôle administratif.

Élans, 9 x 3,80m

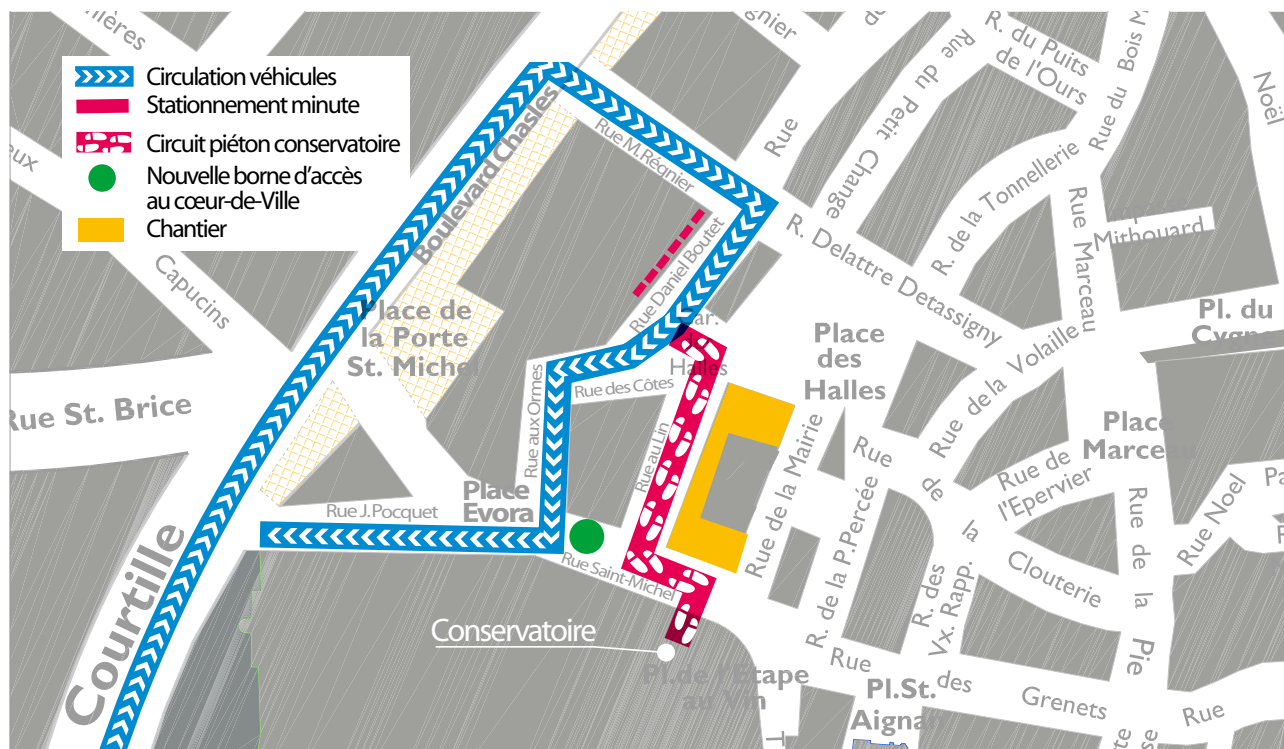
Découvrez l'interview d'Hervé Loire sur la chaîne Youtube de Chartres



Circulation/Travaux

Autour du chantier du Pôle administratif

Le projet de futur pôle administratif entre maintenant dans sa phase d'exécution et la démolition des bâtiments existants est aujourd'hui engagée. Afin de garantir la sécurité des personnes, des riverains, ainsi que l'accès au chantier, l'ensemble du stationnement, la circulation des véhicules et le cheminement piétonnier ont été modifiés, par arrêté municipal.



Sens de circulation des véhicules

Sur la partie hors secteur borné, une boucle de circulation à sens unique a été créée le temps des travaux. **Ce sens de circulation** s'effectue naturellement en tournant à droite sur chaque rue comme suit :

Boulevard Chasles, rue Mathurin Régnier, rue Daniel Boutet, rue aux Ormes, rue Jehan Pocquet (sens unique, sortante, sur le boulevard de la Courtille).

La rue au Lin sera fermée à la circulation.

Début mars, la borne d'accès au cœur de ville auparavant installée devant l'entrée du conservatoire, à l'angle des rues au Lin et Jean-Pocquet, sera avancée à l'angle de la rue

aux Ormes et de la rue Jean Pocquet, afin de bloquer l'accès des véhicules aux abords du chantier. La rue Jehan Pocquet sera définie en sens unique et sortante sur le boulevard de la Courtille.

SAUF pour les véhicules de chantier et de secours.

La dépose des élèves du conservatoire

Concernant la dépose des enfants conservatoire de musique et de danse, les parents devront emprunter le boulevard Chasles, la rue Mathurin-Régnier, puis **la rue Daniel Boutet où ils trouveront six places de stationnement minute (limité à 15 minutes)**.

Les enfants devront alors parcourir les quelques mètres qui les séparent du conservatoire par la rue au Lin. Un marquage au sol indiquant le cheminement des piétons a déjà été mis en place.

Cheminement proposé pour les déplacements piétons

Un marquage au sol jaune indique aux piétons l'itinéraire de déplacement conseillé sur la zone. Passages piétons pour les traversées de rues, piéton matérialisé au sol pour les directions à emprunter, sur les voies ou trottoirs selon le site.

Ville de Chartres

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Avis d'enquête publique

Du 2 février au 4 mars 2015 inclus

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur la révision du PLU de la commune de Chartres du 2 février au 4 mars 2015 inclus, soit pendant 31 jours. (arrêté du député-maire de Chartres n° 2014/5 157 du 23 décembre 2014).

Messieurs Jean-Paul Glory et Dominique Forteau ont été désignés respectivement commissaire enquêteur titulaire et commissaire enquêteur suppléant par le président du tribunal administratif d'Orléans.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête du 2 février au 4 mars 2015 inclus, au guichet unique de la mairie 32 boulevard Chasles à Chartres, du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h30. Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à Monsieur le commissaire enquêteur - révision du PLU de Chartres - Hôtel de Ville - place des Halles - 28000 Chartres.

Toute personne pourra, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Ville de Chartres. Le dossier sera, en outre, disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la commune de Chartres: www.chartres.fr

Le commissaire enquêteur sera présent au guichet unique de la mairie, 32, boulevard Chasles à Chartres, pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations du public:

- le samedi 14 février 2015 de 9h à 12h,
- le mercredi 25 février 2015 de 14h à 17h,
- le mercredi 4 mars 2015 de 14h à 17h.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront à la disposition du public au siège de la mairie pendant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture du guichet unique.



Stationnement

Rue au lin : suppression du stationnement.

Rue des Côtes : suppression du stationnement.

Rue Daniel-Boutet : remplacement des places de stationnement par du stationnement limité à 15 minutes (marquage au sol blanc).

Rue Daniel-Boutet - face au Crédit Agricole : marquage au sol stationnement pour les convoyeurs de fonds. Dans la zone piétonne, aucun changement puisque le stationnement y est déjà interdit et soumis au dispositif de vidéooverbalisation. (place de l'Étape-au-Vin et Place Saint-Aignan).

Pôle Gare

Sernam, c'est signé!

Les terrains du Sernam, situés en contrebas de la rue Pierre Nicole, constituent un élément à part entière dans le Pôle Gare, à l'intersection de plusieurs des grands enjeux du projet. Avec la signature de l'acte de vente du Sernam, c'est un chapitre qui vient de s'ouvrir dans l'avancée de l'opération.



Au premier plan : Franck Masselus, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Emmanuel Dunand, Daniel Guéret, au second plan : Amélie Journaux, chargée de projet Pôle Gare à la SPL, et Pascal Beauvils, directeur d'opération foncière SNCF

Tel qu'est conçu le futur Pôle Gare, le site du Sernam accueillera immeubles de bureaux avec centre d'affaires, logements et commerces, services et hôtellerie... le tout dans un environnement de type mail, largement paysagé et prioritairement réservé aux piétons et flux doux.

Outre qu'il constituera un nouveau « *petit* » quartier en soi, ce site est à la croisée de plusieurs autres programmations du Pôle Gare, et en ceci revêt une place particulière au sein du projet.

En contrebas de la rue Pierre Nicole, il conditionne la reconfiguration des voies qui font le lien entre la place Jeanne-d'Arc, la gare SNCF et le pont Casanova. Autre aspect, c'est parce que ses logements, bureaux services et commerces constitueront un ensemble vivant situé en « *péninsule* » le long des voies, que la future place Pierre-Sémard, piétonnière, et la

grande esplanade de la gare SNCF (à l'emplacement des actuels parkings Effia et gare routière) deviendront à leur tour des lieux de vie, et non plus des lieux de passage.

Enfin, isolé pour l'instant du reste de la ville, le site permet de porter des travaux sans réellement impacter le quartier alentour.

Pour cela, le site Sernam constitue une carte à part dans le Pôle Gare.

Or, cette carte vient compléter la main de la Ville, maître d'ouvrage de l'opération. Le vendredi 12 décembre a en effet eu lieu la signature de l'acte de vente des terrains du Sernam, par Franck Masselus, P.-D.G. de la SPL Chartres Aménagement, et Emmanuel Dunand, chef du département transactions de la SNCF.

Maître d'ouvrage délégué du projet Pôle Gare, la SPL Chartres Aménagement est à présent propriétaire du foncier du Sernam. Après la démolition des halles, qui interviendra

à partir d'avril, la SNCF devra déplacer vers le domaine ferroviaire les réseaux électriques enterrés sur le terrain. Viendront ensuite la démolition des quais et du parking, puis les phases d'archéologie. En parallèle, la SPL entame cette année les consultations de promoteurs pour que le mail puisse commencer à s'ériger dès mars 2017.

Lors de la signature de l'acte de vente, Emmanuel Dunand a conforté ces phasages en affirmant que la SNCF tenait « *sous contrôle* » le calendrier de libération des terrains.

* 200 à 250 logements, plus de 13000 m² de bureaux et 3000 m² de commerces et services, un hôtel d'environ 3500 m²... Tout de même!

Un nouveau pôle d'activité en projet

LA RUE DE LA CLOUTERIE DÉDIÉE AUX MÉTIERS D'ART



A lors que les travaux d'aménagement viennent de s'achever rue de la Clouterie (inaugurée ce 2 février), le projet d'y installer l'artisanat d'art sous toutes ses formes et d'en faire un nouveau pôle d'attractivités est déjà lancé. Lors du conseil municipal du 19 janvier dernier, Bernard Devillers, artisan encadreur installé dans la rue, a été nommé coordinateur. C'est lui qui conduira les opérations pour donner à la rue plus qu'une nouvelle identité : une nouvelle âme. Les ateliers d'artisanat d'art, de maîtres verriers ou d'artistes sont très présents à Chartres et, pour certains, sont déjà installés rue de la Clouterie. Bernard Devillers, artisan encadreur, en est un exemple. On y rencontre aussi une luthière, Solène Monmarche, qui représente l'atelier de Denis Caban pour l'entretien, la réparation et la conception de violons et violoncelles ; Catherine, qui tient la boutique de fripes et qui réalise

ses propres modèles de vêtements empreints d'une originalité intemporelle. Il y a aussi Sylvain Coppin, guitariste luthier qui réalise ses propres modèles de guitares, estampillées SC. Ces gens ont du talent. Et il en existe de nombreux autres, que la Ville encourage aujourd'hui à se regrouper rue de la Clouterie. Récemment réaménagée, elle sera un écrin de choix pour les commerces qui tenteront l'aventure.

À travers ce projet, il est question de valoriser les métiers d'art, de créer un nouveau quartier attractif autour de ces professions qui allient passions, talents, et dans lesquelles le lien et la proximité avec le client sont religion. Dans ce type de boutiques, on prend le temps, on passe des commandes particulières, parfois très personnelles. Quel meilleur endroit pour installer ce modèle de commerce, aujourd'hui presque oublié, que le quartier historique, à quelques pas de la cathédrale ?

L'idée a germé dans l'esprit de Ber-

nard Devillers il y a près de vingt ans. Depuis elle ne l'a pas quitté. Aujourd'hui, avec le soutien de la Ville, il porte le projet avec une ambition claire : échafauder un modèle de rue où la diversité des activités mettra en lumière la profession d'artisan d'art dans sa dimension la plus large. Identifier les candidats qui pourraient y avoir leur place, installer un ensemble de métiers cohérent, des activités qui pourraient peut-être même se compléter, repérer les locaux adéquats... Autant d'objectifs que Bernard Devillers s'est déjà fixés. Jadis, à Chartres, les rues du centre-ville portaient le nom des commerces qu'on pouvait y trouver... C'est le cas de la rue de la Tannerie, ou celui de la rue de la Volaille. Coïncidence ? Pour le moment, tous les artisans présents rue de la Clouterie utilisent le clou à un moment ou un autre dans leur travail de création...

À suivre...



Votre Ville: On sait aujourd'hui que ce projet, vous le mûrissez depuis des années, comment cela vous est-il venu ?

Bernard Devillers : L'idée d'installer une rue dédiée aux artisans d'art m'est venue en 1995. À l'époque, je faisais partie du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme et je voulais entrer au conseil municipal pour défendre ce projet. Dans le même temps, je me suis battu pour ouvrir *la Boutique de gestion d'Eure-et-Loir*, une association qui aidait les jeunes créateurs à monter leur entreprise, et ceci bien avant le statut d'auto-entrepreneur. Quand la boutique de gestion a cessé son activité, au bout de 10 ans d'exercice, nous

Rencontre avec

BERNARD DEVILLIERS, Artisan encadreur, chargé de la coordination du projet

avons 14 salariés ! C'était un beau projet qui correspondait à un vrai besoin à l'époque. Les créateurs avaient besoin de soutien pour lancer leur activité. Aujourd'hui, sur le même principe, je veux permettre à des artistes de l'artisanat de s'installer, sur un même périmètre, afin de valoriser la profession et créer une émulation.

VV: Pourquoi la rue de la Clouterie ?

BD: Quand j'étais gamin, cette rue était l'une des plus vivantes de Chartres. Il n'y avait que des ateliers d'artisans : boucher, cordonnier, ainsi que les grands magasins de meubles qui sont ensuite partis s'installer en périphérie. En 1995, la rue est soudainement devenue déserte, il y avait près de 15 magasins vides, du plus petit au plus grand. L'idée m'est donc venue très naturellement,

sans doute par nostalgie mais surtout car cette rue s'y prête. Et les travaux qui viennent de s'achever lui donnent encore une nouvelle dimension. Regrouper les métiers d'art permettra une synergie entre les différentes activités et pourrait même créer des emplois communs à nos activités, je pense notamment à un poste de livreur...

VV: Comment la Ville va-t-elle accompagner votre projet ?

BD: La Ville doit être propriétaire du foncier pour maîtriser les activités qui s'installent. Aujourd'hui, dans la rue, il y a six ou sept locaux vacants mais tous ne sont pas à vendre et le droit de préemption ne peut donc pas prévaloir. Ce sont surtout ces propriétaires que je sensibilise à l'intérêt



CHRISTIAN GORGE, Adjoint en charge du commerce et de l'artisanat

« **A** Chartres nous avons la chance d'abriter un grand nombre d'artisans dans des domaines très divers. Les artisanales sont un signe fort, avec plus de 500 exposants et près de 80 000 visiteurs. Ces talents travaillent souvent dans l'ombre et livrent souvent des produits finis à une clientèle faite de connaisseurs, déjà conquis. Ici, il est question de donner aux artisans la capacité d'attirer une nouvelle demande. Ce projet doit permettre aux artistes de l'artisanat de montrer leur savoir-faire comme les produits qu'ils destinent à la vente. Je ne comparerais pas Chartres à Paris, toutefois, pour faire un parallèle avec la capitale, on va dans un quartier pour y trouver un commerce de référence. À Paris, quand on veut trouver une guitare on se déplace directement rue de Douai. C'est le cas aujourd'hui pour la rue des Changes et ses antiquaires... que l'on aimerait d'ailleurs voir aussi plus nombreux. L'idée c'est de développer une identité forte pour une rue qui abrite déjà des artisans de qualité. Et la règle commerciale est la même pour tous : lorsque l'on se regroupe on ne souffre pas de concurrence, on crée une vraie synergie. »

que présente le projet, tant pour le quartier que pour la ville. Quand j'étais jeune, beaucoup de rez-de-chaussée d'immeubles étaient des boutiques. Au fil du temps, elles ont été transformées et requalifiées en studios. . . Nous aurons gagné quand les propriétaires réhabiliteront d'eux-mêmes ces logements en boutiques.

VV : Comment allez-vous commencer votre travail de coordination ?

BD : Lorsque j'ai connaissance qu'un artisan cherche à s'installer, je peux aller au-devant de lui et étudier son projet, pour voir s'il correspond à ce que nous souhaitons faire dans la rue de la Clouterie. Je reçois aussi beaucoup de personnes qui me demandent conseil. Les gens savent que je porte ce projet depuis des années et beaucoup viennent me voir pour me soumettre le leur. Je rencontre aussi beaucoup de monde lors des Artisanales. J'invite d'ailleurs une nouvelle fois les artisans qui pensent qu'ils ont une place dans ce projet à venir me rencontrer. Ma porte leur est toujours ouverte!

VV : Quand on parle de métiers d'art, de quelles activités s'agit-il ?

BD : Les métiers d'art concernent trois statuts : l'artiste libre, la profession libérale ou l'artisan affilié à la Chambre des Métiers. Ils exercent dans les trois secteurs d'activités que sont la création, la tradition et le patrimoine. Il y a ensuite une liste officielle des métiers d'art. Cela va de l'horloger au vanneur, du potier au maître verrier, etc. Je souhaite installer dans cette rue des gens qui durent, une stabilité. Deux ébénistes ont emménagé rue de la Poêle-percée, un peu plus loin on trouve une relieuse, et près de la cathédrale, une restauratrice de poupées anciennes. . . Si nous communiquons bien, ce n'est plus une rue qui sera en synergie mais tout un centre-ville. La rue de la Clouterie pourrait être le cœur, une vitrine pour tous les artisans d'art installés dans la ville.

VV : Vous semblez avoir une ambition qui dépasse le projet de la rue...

BD : Avec le temps, le projet s'est affiné dans mon esprit. L'idée aujourd'hui c'est de communiquer vers Paris sur le thème « à Chartres, tout se restaure ! »

Chartres est une ville de patrimoine, les gens viennent pour ça. J'aimerais créer cette identité chartreuse pour les métiers d'art. Que les gens se déplacent de plus loin en se disant qu'à Chartres, il y a du choix et de la qualité. J'ai toujours été admiratif de Jean Lelièvre. Lorsqu'il crée la salle des ventes de Chartres, dans les années cinquante, il a eu un trait de génie en inscrivant sur ses publicités « Galerie de Chartres – France ». Il visait déjà le monde entier. Il a implanté localement les ventes internationales de poupées, d'automates, de photographie. Il faudrait qu'à notre tour on aille chercher des métiers rares, suffisamment exceptionnels pour porter le label « Chartres » à l'international.

→ **Renseignements :**
Bernard Devillers
29, rue de la Clouterie
28000 CHARTRES
02 37 21 22 85



SOLÈNE MONMARCHE
Luthière

« C'est un beau projet. Regrouper les métiers d'art dans cette rue va créer une nouvelle dynamique. Cela fait des années que Bernard veut faire de cette rue un espace qui regroupe tous les métiers d'artisanat et nous lui faisons vraiment confiance pour mener les opérations. C'est un passionné. C'est avec des gens comme lui que les choses bougent. »



RÉGIS BRIAND
Scénariste, illustrateur

« Je suis scénariste illustrateur. Au mois de février, je vais occuper l'ancienne boutique de Bernard Devillers et proposer des ateliers rencontres. Je vais ainsi pouvoir tester mon activité, et l'intérêt des gens pour mon travail. Je remercie Bernard de me donner cette opportunité. En parallèle, il étudie mon dossier car je souhaite, à terme, m'installer dans la rue et participer au projet de rue des artisans d'art. »



SYLVAIN COPPIN
Guitariste luthier

« Dans notre milieu d'artisan, les idées viennent souvent des rencontres. Et quoi de mieux pour rencontrer des gens qui peuvent vous apporter ce qu'il vous manque que lorsqu'ils sont installés à deux pas de chez vous ? À mon sens c'est la vraie valeur ajoutée de ce projet, nous pouvons même devenir chacun des sous-traitants les uns pour les autres. On a tous beaucoup à s'apporter. »





Retour en images

Cérémonie des vœux, récompenses aux associations et sportifs méritants



À Chartreexpo du 20 au 22 février

Championnats de France de tarot

La section tarot de l'ASPTT Chartres organise du 20 au 22 février ses troisièmes championnats de France à Chartreexpo. Après les « individuels » en 2011 et les « quadrettes » en 2013, le club accueillera de nouveau les « quadrettes » avec environ 2500 joueurs qui participeront aux compétitions et aux 7 tournois « loisirs ».



À la salle "Jean Cochet" le 1^{er} juin 2011.

Les championnats de France Quadrettes -D1, D2 et D3- se dérouleront les samedis 21 et dimanche 22 février à Chartreexpo. Trois divisions de 52 équipes batailleront, soit 624 joueurs de la métropole et de l'outre-mer qualifiés suite aux différentes finales régionales.

Les tournois en quadrettes opposent des équipes formées de quatre joueurs, en duplicaté, véritable tarot de compétition. Le capitaine de la quadrette choisit au sein de son équipe un joueur qui attaquera durant tout le tournoi, les trois autres joueurs étant associés en défense.

A côté des compétitions officielles, sept tournois « loisirs » du vendredi au dimanche - quatre libre, un libre à deux, une triplette et une quadrette-, ouverts à tous, rassembleront entre 200 et 300 personnes par tournoi. Soit plus de 800 joueurs présents par après-midi et par soirée. « Pour ce championnat, la fédération française de tarot a qualifié davantage de joueurs: de 45 équipes par division,

on est passé à 52 », précise Gilles Leconte, président de l'ASPTT Chartres section tarot.

Cet événement mobilise 100 bénévoles de l'ASPTT, toutes sections du club confondues.

Le programme

Championnats de France

D1, D2, D3 (compétition pour les joueurs qualifiés)

Samedi 21 à 13h: 1^{res} séances (3X52 équipes); 21h: 2^{es} séances (3X26 équipes).

Dimanche 22 à 13h: finales (3X13 équipes); 19h: remise des prix et pot de clôture.

Tournois « Loisirs »

Vendredi 20 à 14h30: libre; 21h: libre et triplettes

Samedi 21 à 14h: libre par 2; 21h: grand libre et quadrettes

Dimanche 22 à 14h: libre.

Inscriptions: 15 € par tournoi, 20 € pour le grand libre. Pour les non-licenciés, un supplément de 4 € sera demandé par tournoi.

Restauration sur place et parking gratuit.

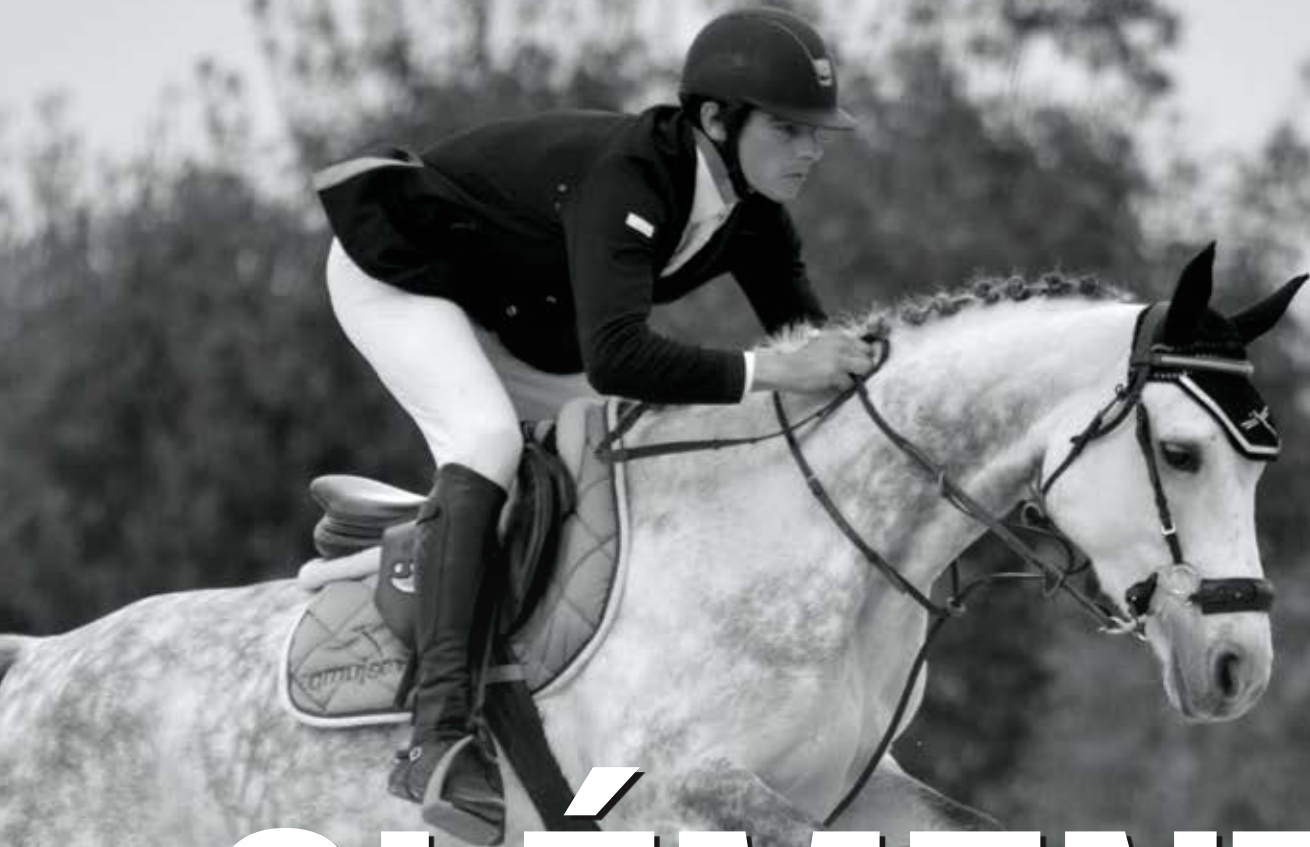
L'ASPTT Chartres tarot

Un club unique à Chartres qui existe depuis dix ans et qui compte aujourd'hui 63 licenciés dont 25 % de femmes. La pratique du tarot débute à l'âge de 12 ans. « L'ambiance y est très conviviale. Chaque année, 20 joueurs du club sont qualifiés pour les différentes finales nationales depuis 3-4 ans », se réjouit le président Gilles Leconte. Les entraînements se déroulent aux abbayes Saint-Brice, le mardi de 20 h 30 à 24 h. Le week-end, des tournois et compétitions sont proposés à Chartres et dans la région Centre. Le tarot, jeu de réflexion, permet de développer et d'entretenir ses facultés intellectuelles. Les qualités requises: la mémoire, la stratégie et la logique.

Le club compte trois formateurs: Yannick Grémy et Jean-Paul Bernard pour les joueurs confirmés, et Gilles Leconte pour les débutants.

Trois joueurs du club ASPTT Chartres se distinguent! Yannick Grémy, François Deruelle et Emmanuel Conegero sont classés première série dans les 400 meilleurs joueurs français sur 9 000.

→ **Contact: 02 37 21 50 58**
<http://tarotchartres2015.asptt.com>
<http://tarot28.com>



CLÉMENT DOUBLIER

Passion Cheval

À tout juste 30 ans, Clément Doublier est à la tête du club équestre Chartres Équitation. Il succède à son père Georges, figure emblématique dans le petit monde des sports équestres. Un parcours étonnant pour ce gamin né sur un cheval et qui multipliera les distinctions pour ses performances dans les compétitions les plus prestigieuses, en France comme à l'international. Passion dévorante ou mimétisme chronique ? Il s'illustre aujourd'hui dans les « shows horse-man » lors des plus grandes rencontres équestres aux quatre coins du monde, et dans lesquelles le cheval... C'est lui !



“
**L'idée c'est
 de galoper
 comme un
 cheval et de
 sauter les
 obstacles
 comme un
 cheval.**
 ”

Né sur un poney

Présage? Clément naît en 1984, l'année où ses parents, Georges et Sylvie, achètent ce terrain sur la route de Nogent-le-Phaye, un simple champ de blé, pour y installer le projet de leur vie: un centre équestre. Georges gravera sur la première dalle de béton la date 1984, elle y est toujours. « Lorsque l'on me demande d'où me vient cette passion pour le cheval je réponds que je suis né dessus ». La réalité n'est pas très différente. Clément Doublie monte sur son premier poney avant de faire ses premiers pas. Il n'est pas moins en avance lorsqu'il se lance dans ses premiers concours. « J'ai eu la chance d'avoir des parents dont c'était toute la vie, mais aussi l'avantage d'avoir une sœur de deux ans mon aînée, Mélanie. Elle me « fabriquait » les poneys avant que ce ne soit à mon tour de les monter. Elle m'a préparé des champions. » En

1992, à seulement 8 ans, il remporte le titre de vice champion de France. Un an plus tard, il monte sur la troisième marche du podium. Clément passe alors à des catégories de poney supérieures, plus grands, et se lance dans des rencontres internationales. En 1998 et en 1999 il décroche le titre de champion de France, en D1 Élite où la finale s'effectue sur une tournante à quatre cavaliers et quatre poneys. À 14 ans, il est alors le plus jeune champion de France à gagner suite à une finale en « tournante ». « J'étais jeune, insouciant, ça aide beaucoup dans ces sports de compétition où il ne faut pas craindre de prendre des risques ».

Dans les pas de Georges

Clément passe rapidement à cheval. Des propriétaires lui confient une

jument avec laquelle la magie cheval-cavalier opère. Ce premier partenaire équin lui permet de construire son palmarès de cavalier et il commence alors à se faire un nom, ou plutôt un prénom... Dans les pas de son père. Georges Doublie n'est jamais bien loin. Il encourage sans cesse Clément et Mélanie pour leur faire atteindre l'excellence. « Il a été le plus grand atout de notre incroyable parcours, notre plus grosse source de motivation ». Impliqué dans la « vie politique » de l'équitation au sein du Comité Régional et dans les instances nationales, Georges Doublie demeure une figure emblématique de la profession. Il est apprécié pour sa ténacité et sa noblesse de cavalier. « Ce n'est pas difficile pour moi de passer derrière mon père, je ne le vis pas comme un poids, bien au contraire. C'est plutôt agréable de marcher dans les pas d'un homme comme lui, qui

a construit tellement de choses. Si j'avais dû partir de rien, je ne sais pas si j'aurais eu son courage. » Clément devient champion de France des enseignants en 2006 et multiplie les performances lors de grosses épreuves internationales.

Une succession tragique

En 2010, il part faire ses armes loin du cocon familial et du club de son enfance. Il s'installe au Cap-Ferret et enseigne au centre équestre de Lège Cap-Ferret, tout en continuant à se former. Mais à l'été 2012, tout bascule. Clément reçoit l'appel catastrophé de sa mère Sylvie. Georges a fait une mauvaise chute de cheval. Quelques jours plus tard, le verdict est sans appel : Georges Doublier restera handicapé. Clément quitte le Cap-Ferret dans la précipitation, pour ne jamais y retourner. C'est auprès de sa famille qu'il doit être. Sylvie consacre alors toute son énergie à épauler Georges dans cette nouvelle vie meurtrie. Clément, lui, sera un soutien fort pour maintenir l'activité du club. En janvier 2014, Sylvie et Georges prennent leur retraite et quittent Chartres pour la Charente. Clément reprend alors les rênes de Chartres Équitation et la succession de son père. « Cette transmission était plus ou moins prévue, mais pas si tôt, pas dans ces circonstances. Nous



aurions tous préféré que cela se fasse naturellement ».

De la suite dans les idées

Clément gère le club seul depuis maintenant un an. Il s'est constitué une équipe jeune (moyenne d'âge 25 ans) et très dynamique, composée de deux monitrices (Bérénice et Margaux) et d'une palefrenière. « Je suis le plus vieux de mon équipe ». Aujourd'hui le club est fréquenté par 250 licenciés. Clément a engagé de nombreux travaux pour redonner un coup de jeune à la structure : les tours de carrière ont été rénovés ainsi que le parking. « Il reste encore beaucoup de choses à faire. Mais je ne veux pas transformer le club, les gens y sont attachés. Je souhaite impérativement conserver l'esprit familial que mes parents ont su créer ici. On ne voit pas ça partout. De nombreux gamins passent leurs journées entières ici, à vivre comme nous. Nous fabriquons

des passionnés de cheval. » Le club s'est aussi diversifié et propose aujourd'hui des activités nouvelles telles que le « pony-game », des projets autour de la voltige et d'avantage de cours pour adultes.

Sous les projecteurs

En parallèle de cette nouvelle vie de chef d'entreprise, Clément se découvre une nouvelle passion, qui tourne rapidement à l'Aventure. Lors de la reconnaissance d'un parcours avant une épreuve de concours, Mathieu,

l'un de ses amis cavaliers, se livre à une démonstration pour le moins inhabituelle... Il reproduit le parcours que doit emprunter le cheval avec la même gestuelle que l'animal et en réalisant une performance physique à peine croyable, encouragée par un speaker ébahi. C'est alors que l'idée germe dans l'esprit de la bande de copains, qui deviendra bientôt la « Horse-Man Team » (N.D.L.R. : l'équipe des hommes chevaux). « L'idée c'est de galoper comme un cheval et de sauter les obstacles comme un cheval. Dit comme cela, ça peut prêter à sourire... Mais le record man de la Team saute 1,83 m. Je ne sais pas si vous voyez ce que ça représente... C'est une vraie performance sportive : le « horse-man » saute sur un pied et se réceptionne sur un pied, à l'identique d'un cheval en compétition de saut d'obstacles! » Clément et sa bande de copains ont créé un spectacle dont ils n'auraient pu imaginer les retombées. Aujourd'hui invités dans les plus grandes manifestations équestres à travers le monde, ils ont déjà présenté leur show en Chine, Allemagne, Égypte, Belgique et préparent un projet pour Dubaï. « Nous sommes tous des cavaliers. On a tous fait ça et les parents des jeunes cavaliers le savent bien... Quel jeune cavalier n'a pas mis une barre entre deux chaises pour sauter l'obstacle au beau milieu du salon? On se fait vraiment plaisir... et on découvre la vie d'artistes! » (Rires)



La belle envolée de la Boxe chartraine

La Boxe chartraine est installée depuis 2011 dans la maison des associations Charlie-Chaplin, au 31 rue de Brétigny. Quel que soit votre niveau, homme ou femme, vous trouverez au sein du club une activité qui vous conviendra. Poussez la porte !



Quatre boules de cuir, boxe, boxe!..

« Nous sommes le premier club de la région Centre depuis 2010. Nos effectifs sont en augmentation croissante depuis 1998. Nous sommes passés de 15 à 262 licenciés » annonce Jean-Louis Benarab, responsable sportif du club. « Nous espérons nous maintenir et accéder au plus haut niveau ».

Avec ses quatre entraîneurs diplômés d'État : Arnaud, Abdé, Maryline et Jean-Louis, le club propose toutes les disciplines de boxe, en entraînements et (ou) en compétition.

Les plus petits, à partir de 6 ans, s'éduqueront à la boxe éducative, avec des exercices ludiques. Ceux qui aiment le jeu de l'affrontement avec un adversaire tout en entretenant leur forme physique, choisiront la boxe loisir.

Les férus de compétition se tourneront vers la boxe amateur, pratiquée aux Jeux Olympiques.

Quant aux plus chevronnés, la boxe anglaise, appelée aussi « le noble art », leur est destinée : deux adversaires de même catégorie de poids sur un ring, munis de gants rembourrés, s'échangent des coups de poings au visage et au buste.

Entraînements

Seniors mixtes

lundi et vendredi de 18 h 30-20 h

Juniors de 14 à 17 ans

mercredi et samedi 17 h-18 h 15

Poussins à partir de 6-8 ans

mercredi de 14 h 30-15 h 30

L'aérobixe

À partir de 15 ans, venez pratiquer l'aérobixe, dans une ambiance conviviale et musicale ! « On est sur une technique de boxe et de fitness. Actuellement, 30 femmes pratiquent cette discipline le lundi de 19 h 45 à 20 h 45. Les hommes sont aussi les bienvenus ! », précise Maryline, coach boxeuse.

Bons d'essai gratuits !



Le président décoré

Jean-Louis Benarab, président de la Boxe chartraine, a reçu la médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, le 4 décembre 2014 pour

son investissement au sein de son club, dans les associations, les maisons pour tous chartraines, avec Handi-boxe et les IME de Champhol et Mainvilliers. « J'ai été agréablement surpris. C'est une récompense collective qui s'adresse à mon équipe et au bureau du club, tous bénévoles ».

Des résultats 2014 exemplaires

La Boxe chartraine a ramené pour la quatrième année le challenge Tesseyron en mars 2014. meilleur club aux championnats régionaux BEA et Pré-Combat. Une première et très belle victoire collective, en remportant le challenge Robert Marchi en décembre 2013, récompensant le meilleur club régional Amateur à Montargis.

Une première pour la Boxe chartraine !

La Boxe chartraine a accueilli les 1^{er} et 2 février 2014 les 1/8 et 1/4 de finales du championnat de France amateur seniors hommes et femmes. Les 150 meilleurs boxeurs français se sont affrontés à la halle Jean-Cochet. vingt combats en continu. quarante bénévoles mobilisés, 1 600 personnes accueillies sur le week-end.

Gala nocturne

Un grand gala de boxe amateurs et élite professionnelle se déroulera le samedi 14 février 2015 à partir de 19 h à la halle Jean-Cochet. À inscrire sur les agendas !

→ Contact

Boxe chartraine – maison des associations Charlie-Chaplin 31 rue de Brétigny

Tél. : 06 16 97 17 94

boxechartraine@wanadoo.fr

Coupe de France

Chartres toujours en course!

Contexte!

Cette compétition fédérale vieille de 32 ans se répartit en trois niveaux de jeu, donc trois vainqueurs: départemental, régional et national (celui du CMHB28).

Au cours de la saison sportive, les matchs de Coupe s'insèrent entre les dates de championnat avec une finale commune les 25 et 26 avril 2015 à la halle Carpentier de Paris.

Les trois premiers tours sont consacrés aux 164 équipes de Nationale (N1-N2-N3). Chartres et ses adversaires de Championnat de ProD2, considérés comme Élite, ne sont rentrés qu'au quatrième tour de la Coupe (1/32^e de finale). Le CMHB28 a éliminé l'ES Nanterre (Nationale 1) fin octobre 2014, lui permettant d'accéder à ces 1/16^e de finale. Pour ce cinquième tour, les 14 équipes de Division 1 (LNH) font leur entrée... Chartres recevra alors Dunkerque!

Les palmarès en coupe de France!

USDK: 3 fois demi-finaliste (2006, 2009, 2013) et 3 fois finaliste (1991, 2000, 2011)

Chartres: qualifié deux saisons consécutives en 1/8^e de finale alors que le club n'était qu'en N1. Le club Eurélien se fera éliminer par des équipes de D1: Saint-Cyr Touraine en 2010 et par Istres en 2011. Le CMHB28 s'est aussi incliné en 1/8^e à Dijon (D1) au titre de la saison 2013-2014!

Notre adversaire: le champion de France 2014!

Avant tout, l'USDK est un club historique du handball français: 57 ans d'existence et 24^e saison en D1 (LNH). Actuellement 8^e au classement en championnat de 1^{re} division avec 7 victoires et 7 défaites, les Nordistes participent aussi à la Champion's League et la Coupe de la Ligue (Toulouse/Dunkerque, Final 4: 28 et 29 mars).

En quatre saisons consécutives, le club de Dunkerque a remporté une fois chacune des quatre compétitions nationales: Coupe de France (2011), Trophée des Champions 2012, Coupe de la Ligue (2013) et le Championnat de France 2014!

Infos décalées!

Sur le parquet de Cochet, 5 joueurs reviendront du Championnat du Monde au Qatar! 3 Dunkerquois: Mohamed Mokrani (Algérie), Djalehedine Touati (Tunisie), Cornel Nagy (Hongrie) ainsi que 2 Chartrains: Nebojsa Grahovac (Bosnie-Herzégovine) et Sergey Kudinov (Russie).
Sur le banc: 2 « Barjots »* s'affronteront! Patrick Cazal (entraîneur de l'USDK) et Pascal Mahé (le coach du CMHB28), ces deux coéquipiers en équipe de France ont été Champions du Monde il y a 20 ans! (1995)

*Barjots: surnom donné aux joueurs de l'équipe de France de 1993 à 2001. (Puis d'autres surnoms ont vu le jour au fur et à mesure des titres: Costauds, Experts)

1/16
FINALE



COUPE DE FRANCE
HANDBALL

VENDREDI 6 FEVRIER 20h

HALLE JEAN COCHET



CHARTRES MÉTROPOLE
HANDBALL 28

VS



DUNKERQUE
HANDBALL
GRAND LITTORAL



Toutes les informations sur WWW.CMHB28.COM
REJOIGNEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



Rencontre

Journée de la Femme autour du tennis



Dimanche 8 mars, toutes les femmes de 18 ans et plus, licenciées ou non licenciées, sont les bienvenues à cette journée dédiée à la pratique du tennis. De 9 h à 18 h, de nombreux ateliers, stands, exposition sur le tennis d'hier et d'aujourd'hui, viendront animer le Comité d'Eure-et-Loir Tennis et par la Madeleine SD. Une participation de 10 €personne est demandée aux participantes. Elle inclut les activités, la garderie et le repas du midi. Une offre parrainage est mise en place pour les licenciées qui viennent accompagnées d'une non licenciée: leur participation est fixée à 8 € par personne.

Une garderie pour les enfants jusqu'à 6 ans sera installée dans le Club-House de La Madeleine SD. Les mamans devront obligatoirement prévoir leur repas du midi (possibilité de réchauffer la nourriture). Le Comité

se chargera du goûter (cake, jus de fruits, etc.)

Toutes à vos raquettes!

Programmation

- 9 h: accueil des participantes
- 9 h 30: présentation succincte de la journée
- 10 h: début des activités
- 12 h: déjeuner pris en commun
- 13 h 30: reprise des activités
- 16 h: Animation ZUMBA (séance de 30 minutes)
- 17 h: Défilé de Mode
- 18 h: Pot Final

Ateliers: art floral, plantes vertes, cuisine, cardio tennis, découverte/initiation, mini-tennis/petits matchs, ostéopathie, séance yoga, initiation zumba, défilé de mode (un mailing sera envoyé à toutes les licenciées pour savoir si elles ont en leur pos-

session des vêtements anciens féminins de tennis afin qu'elles puissent les prêter pour la mise en place du défilé).

Stands: Bijoux, vêtements, services à domicile, création, santé, bien-être, nutrition

→ **Renseignements et inscription:**
comite.eure-et-loir@fft.fr
 Tél.: 02 37 35 63 07



Jardinage

Découper vos plates-bandes

Les beaux jours ne sont pas encore là, mais déjà la végétation montre des signes de réveil. En se promenant dans le jardin, on commence à rêver aux fleurs qui vont bientôt embellir les parterres, à ce que l'on va pouvoir planter ici et là, aux modifications que l'on va pouvoir effectuer... Il est temps de tirer les bordures à quatre épingles, leurs traits nets souligneront plus tard le foisonnement végétal de vos massifs.

Le découpage des plates-bandes

Vous allez redessiner la bordure en enlevant l'herbe qui empiète sur la plate-bande. Pour une bordure linéaire, vous placez un cordeau sur la longueur.



- Pour une bordure courbe, servez-vous d'un tuyau d'arrosage.
- À l'aide d'une bêche ou d'un coupe bordure, vous découpez l'herbe se trouvant du côté des massifs en faisant attention à ne pas écraser la bordure qui est amenée à rester en place. La profondeur doit être d'au moins 5 cm, l'idéal étant une dizaine de centimètres.
- Puis vous évidez la terre en bordure



à l'aide d'une bêche à l'horizontale légèrement de biais et rejetez la terre dans le centre du massif afin que celui-ci soit légèrement bombé, ou évacuez la terre.



Astuce

Les plaques de gazon récupérées lors de cette manipulation peuvent servir à reboucher des trous dans le gazon.

- Ensuite pour un résultat optimal, vous coupez au ciseau ou à la débroussailleuse les



brins d'herbe qui pourraient encore dépasser.

L'entretien durant l'année

- Il faut prévoir une coupe de l'herbe qui déborde une fois toutes les deux à trois tontes ou tous les quinze jours pour les plus exigeants d'entre vous. De nombreux outils allant du ciseau à la débroussailleuse en passant par les coupes bordures sont à votre disposition...

Maintenant que les bordures de vos massifs sont nettes, il ne vous reste plus qu'à vous faire plaisir en plantant ici et là quelques plantes qui viendront agrémenter les espaces vides, tels que primevères, pensées et autres bisannuelles, qui fleurissent au printemps et qui supporteront les derniers aléas de l'hiver.



Tradition

Chartres, ville du sacre du « *bon roi Henri* »

Chaque année, au troisième week-end de février, de savoureuses odeurs de bouillon et de poule au pot flottent dans le centre-ville. Une dégustation gratuite, place Billard, la poule au pot au menu des restaurateurs partenaires et même une visite guidée sur les traces d'Henri IV... C'est le Week-end Henri IV!

La poule au pot, quel est le lien avec Henri IV?

« Si Dieu me prête vie, je ferai qu'il n'y aura point de laboureur en mon royaume qui n'ait les moyens d'avoir le dimanche une poule dans son pot » aurait déclaré Henri IV.

Plat royal par sa saveur, l'origine de la poule au pot commence selon la tradition, tous les grands repas de fêtes et de cérémonies. La légende en fait remonter l'origine au roi Henri IV, car il tenait à ce que même la plus humble chaumière de son royaume puisse mettre, au moins le dimanche, une poule au pot, le pot étant la grosse marmite qui pendait dans l'âtre des cheminées et où les familles faisaient cuire ce qui leur tombait sous la main (d'où l'expression « à la fortune du pot »).

Zoom sur l'édition 2015...

Organisé par l'UMIH 28, le Week-end Henri IV aura lieu les 21 et 22 février prochains. Un programme journée, organisé pour l'occasion par l'Office de Tourisme, est proposé le samedi 21 février à partir de 39 € par personne. Il inclut : la dégustation de bouillon, le déjeuner et la visite guidée « Chartres, à l'époque d'Henri IV ». Vous avez également la possibilité de réserver vos places pour la visite guidée uniquement.

→ **Renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Chartres au 02 37 18 26 26 ou par e-mail à info@otchartres.fr**
Pour l'ensemble de nos « Rendez-vous », renseignements et inscription au 02 37 18 26 26
www.chartres-tourisme.com

CEREMONIE DU SACRE, ET COURONNEMENT D'HENRI IV - 849 FOURET PAITRE EN L'EGLISE CATHEDRALE DE CHARTRES LE DIMANCHE 27 FEVRIER 1594



Également ce mois-ci

Conférence

La Reine Margot : l'éternelle amoureuse
 Samedi 14 février à 14 h 30.
 Par Véronique DOMAGALSKI, guide-conférencière.

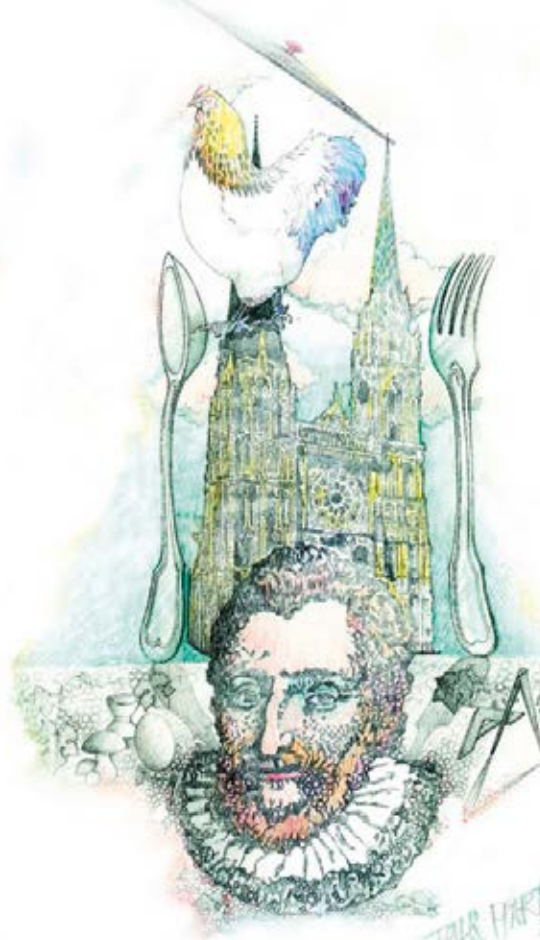
« **Rendez-vous gourmands** »
 à la Maison du Saumon à 14 h 30 :

- Ateliers pour enfants !
 Session « *Chouquettes* » - le mercredi 25 février. En partenariat avec Chérie FM (si possible insérer le logo)
- Atelier pour adultes :
 « *Macaron pistache vanille* » le samedi 7 février

Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

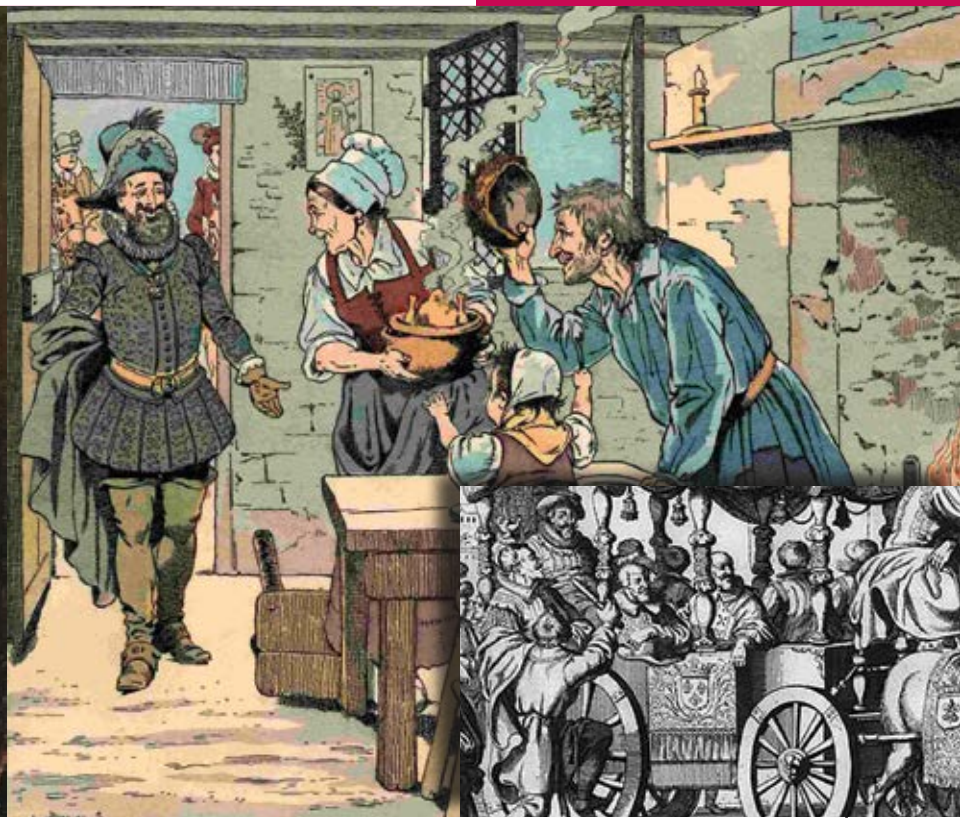
Exposition

« *Saint-Pierre, abbatale chartraine* » jusqu'au 18 mars
 Voir en page XX (renvoi page agenda focus)



Mais pourquoi célèbre-t-on Henri IV, chaque année, en février?

Henri IV est le seul roi de France à avoir été couronné à Chartres. En effet, contrairement à la tradition, la cérémonie ne se déroule pas à Reims car la ville est entre les mains des ennemis des Bourbons, les Guise, qui revendiquaient eux aussi la couronne. Le sacre d'Henri IV, célébré le dimanche 27 février 1594 ; a ainsi marqué l'histoire, laissant entrevoir la fin des guerres religieuses entre catholiques et protestants.



Pour vous j'ai testé...

Ma rencontre avec Henri IV !

Le rendez-vous est enfin fixé. Samedi 14 h 30 à la Cathédrale de Chartres. Malgré mon retard, en arrivant sur le parvis bondé, je l'aperçois tout de suite. Il est assis sur l'un des bancs de pierre. Un bonhomme d'une cinquantaine d'années, à la barbe blanche et généreuse, l'air malicieux, occupé à contempler les immenses flèches du bâtiment... Je me rapproche, une odeur d'ail et de ripaille se fait sentir... Rencontre.

Mathieu Durand : « C'est un bâtiment que vous connaissez bien ? »

Henri 4 : « En effet ! J'étais exactement là où nous sommes le 27 février 1594. Une date importante car cette journée a fait de moi le roi de France sous le nom d'Henri IV. Contrairement à la tradition, la cérémonie aurait dû se faire à Reims. Mais la ville était entre les mains de mes ennemis, la famille de Guise et les Ligueurs... Il n'empêche qu'avec ce sacre, les Français commençaient enfin à entrevoir la fin des guerres religieuses entre catholiques et protestants qui ont ensanglanté le pays pendant plus d'une génération...

Et puis, j'avais toutes les raisons de choisir votre ville. C'est Monseigneur de Thou, évêque de Chartres qui m'a converti à la religion catholique. »

MD : « Vous étiez alors une sorte de... roi populaire ? »

H4 : (Il se met à rire aux éclats) « On pourrait dire ça ! Vous savez que les Français me surnomment même *Le bon roi Henri... ! Je suis un enfant de la campagne, de la montagne je dirais même ! Assez différent de ceux qui vivaient à la cour royale à l'époque... J'ai toujours été un homme simple et un bon vivant (N.D.L.R. : Et amoureux des femmes !) qui aspirait à ce que la population vive dans la joie et la prospérité. J'ai même voulu à ce qu'il y ait tous les dimanches une poule au pot sur toutes les tables de mon royaume ! » (N.D.L.R. : La poule au pot est un plat appartenant à la tradition gastronomique française. Il consiste à accompagner une poule farcie de légumes (carottes, navets, poireaux, oignons, clous de girofle) et de bœuf et à porter le tout à ébullition puis à laisser mijoter à la manière d'un pot-au-feu.)*

MD : « Et cette histoire du cheval blanc... ? »

H4 : « Mordiou ! Ça fait partie de la légende populaire, une sorte de ritournelle ! Cette fameuse histoire n'est qu'une blague qui anime désormais les récréations de nos cours d'école... »

Quelque temps plus tard, le 14 mai 1610. Henri IV a rendez-vous avec la légende.

Rue de la Ferronnerie à Paris, François Ravailac tire un couteau de sa veste, saute sur le carrosse royal et porte trois coups à l'intérieur. Deux atteignent le roi, à l'aisselle et au poulmon droit. C'est la panique. Il est reconduit à toute vitesse au Louvre pour y être soigné. Mais il est déjà trop tard. Henri IV décédera de ses blessures...

Mathieu Durand.



Inde et Argentine

Des savoir-faire reconnus qui s'exportent.



Les couleurs Argentines et Françaises levées sur le parvis de la Basilique Notre Dame de Luján, par Mme Isabelle Vincent et M. Patrick Géroutet, Adjoint au maire.

La Ville de Chartres entretient plusieurs coopérations, en particulier en Argentine et en Inde pour l'année 2015.

En Argentine, lors de la visite d'une délégation de Chartres en décembre dernier, le Centre International du Vitrail de Luján fut inauguré. Ce centre, calqué sur le modèle du Centre International du Vitrail de Chartres, permet l'enseignement de la technique du vitrail et la découverte de son histoire. C'est une première expérience à l'étranger pour le CIV de Chartres et le seul centre de formation de ce type en Argentine. Sa responsable, María Paula Farine Ruiz, a reçu une formation professionnelle intensive pendant un an à Chartres. Actuellement elle réalise le vitrail du pape François qui sera installé en mai prochain dans le transept de la basilique de Luján. Ce projet a reçu le soutien financier du ministère des Affaires étrangères en France et des autorités locales en Argentine. De même, cette délégation a permis

d'échanger sur les modèles d'organisation des médiathèques et de participer à plusieurs concerts où la Ville de Chartres a pris toute sa place. Comme en 2014, en février, la Ville accueillera un groupe d'étudiants de Luján qui viendra apprendre la langue et la culture françaises auprès de l'Alliance française de Chartres, et se rendra également au lycée Fulbert avec lequel les étudiants échangent depuis longtemps.

Et en Inde...

À présent, la Ville engage une nouvelle coopération à Mysore en Inde sur un thème reconnu à Chartres : la protection du patrimoine, la mise



Palais du Maharaja de Mysore.

en place d'un secteur sauvegardé, et la valorisation touristique de l'ensemble. Chartres est un exemple depuis longtemps sur ce sujet car premier secteur sauvegardé délimité en France en 1964, et accueillant plus d'1,5 million de visiteurs par an autour du patrimoine. La Ville de Mysore souhaite protéger le quartier du marché historique, le Devaraja Market, et le palais du maharaja, et en même temps développer son tourisme par la mise en valeur de son patrimoine remarquable par la lumière sur le modèle de Chartres.

Alors la Ville de Chartres se déplacera en Inde en avril prochain accompagné d'experts du patrimoine et rencontrera les autorités locales pour engager cette politique en échangeant les savoir-faire. Cette coopération a également reçu le soutien financier du ministère des Affaires étrangères en France, Chartres est responsable du pilotage de cette coopération qui doit durer un an et demi.

Chartres capitalise donc sur ses savoir-faire qui contribuent à son rayonnement.



Etablissement Public Administratif
CHARTRES INTERNATIONAL
2 rue Chanzy - 28000 CHARTRES 09 54 68 07 35
contact@chartresinternational.com
www.chartresinternational.com

STAGE D'ANGLAIS Vacances de Février

du lundi 2 au vendredi 6 mars 2015

- 13h30-15h30 ⇒ Seconde - Première et Terminale

Coût du stage : 100 €

OBJECTIFS

- consolider les connaissances déjà acquises
- améliorer la compétence générale, l'aisance de l'expression et de l'écoute.

PROGRAMME

- cassettes audio et vidéo plus documents de base et de travail personnel.

Pour tous renseignements et inscriptions :
☎ 09 54 68 07 35

Les demandes seront prises dans la limite des places disponibles.

Agenda



Saint-Pierre, abbatiale chartraine

jusqu'au 18 mars

Exposition organisée par le Comité Saint-Pierre en collaboration avec l'Office de Tourisme et le Service Archéologie de la Ville.

Partez à la découverte des trésors insoupçonnés de cette église et de sa merveille, sa tourelle, véritable exemple de prouesse technique. Supports photos et objets archéologiques vous plongeront au cœur de cet édifice remarquable. Deux conférences gratuites à 16 h 45 viendront ponctuer cette exposition inédite :

– Samedi 13 février : « Saint-Père en Vallée, une grande Abbaye Chartraine au Moyen Âge, le Cartulaire de l'Abbaye » par Arlette BOUÉ.

– Samedi 13 février : « Les chapiteaux de l'Église Saint-Pierre de l'An 1000 à 1300 », par Gilles FRESSON, Attaché de Coordination, Rectorat de la Cathédrale.

Office de Tourisme – Maison du Saumon
Salon Guy Nicot

Du lundi au samedi de 10 h à 18 h sans interruption et le dimanche de 10 h à 17 h sans interruption.

Entrée libre



L'observatoire CAUE en Eure-et-Loir

Exposition

Jusqu'au 16 février

CAUE28 - Chartres

0237212131

Vietnam - Les Princesses et le Dragon

Conférence

Connaissance du Monde

3 février - 14h15 et 20h15

Cinéma Les Enfants du Paradis -

Chartres

0237881930

Tennis de table Chartres/Entente isséenne

Sport - Championnat Pro A

3 février - 19h

Au complexe sportif Roskopf.

ASTT Chartres

0237302644. www.asst-chartres.fr

Infantia

Danse, vidéo et musique (jeune public)

3 février - 9h30, 10h30 et 15h30

Théâtre de Chartres

0237234279

billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr

Alex Ramires fait sa crise

Théâtre

Du 5 au 7 et du 12 au 14 février - 21h

Théâtre Portail Sud

0237363306

Roland Magdane - « Rire »

Spectacle

6 février - 15h et 20h30

Chartexpo - Salle Ravenne

info@otchartres.fr

0237182626

La Grande fonderie de Chartres

Conférence

6 février - 17h30

Par Michel Ferrière, président de la SAEL, et descendant d'Alexandre Brault

Médiathèque l'Apostrophe

Places limitées

Inscriptions auprès de la SAEL à

partir du 16 janvier au 0237369193

ou par mail sael28@wanadoo.fr

Le Cercle des illusionnistes

Théâtre

7 février - 20h30

Théâtre de Chartres

0237234279

billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr

Musique médiévale

Concert

7 février - 20h30

Par l'Instrumentarium de Chartres avec la participation des professeurs du conservatoire de Chartres 7 et 5 €.

Crypte de la cathédrale de Chartres

Renseignements : conservatoire de

musique et de danse : 0236673070

conservatoire@ville-chartres.fr

Récital Franz Liszt

Musique - Wilfrid Humbert, piano

7 février - 18h

Au musée des Beaux-Arts

Réservations au 0626076613,

www.samedismusicaux.fr ou à

l'Asne qui Vielle, 10 Cloître Notre-

Dame, Chartres

Basket N1 Chartres/Cognac

Sport

7 février - 20h

Championnat Nationale 1

À la halle Jean-Cochet.

UBCM

0237353325

www.ubcmbasket.com

Le rendez-vous des chineurs

Brocante

8 février

Place des Épars

OHVL : 0642377746

ohvl@orange.fr

http://ohvl.pagesperso-orange.fr/brocante_chartres.htm

Les Palmes de M. Schutz

Théâtre

10 février - 20h30

Théâtre de Chartres

0237234279

billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr

Seuls les anges ont des ailes

Film Ciné-Clap

10 février - 20h30

Médiathèque l'Apostrophe - Chartres

0670032470

www.cine-clap.com

Grandes Œuvres pour quintette à cordes

Concert

12 février - 20h30

Dôme de la Chambre de Commerce

et d'Industrie - Chartres

0237840475 - contact@cci28.fr

Handball Chartres/Angers

Sport - Championnat ProD2

13 février - 20h

Halle Jean Cochet

0607191829 - www.cmhb28.com



Je préfère qu'on reste amis

Théâtre

13 février - 20 h 30

Théâtre de Chartres

02 37 23 42 79

billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr

La Reine Margot L'éternelle amoureuse

Conférence

14 février 2014 - 14 h 30

Par Véronique Domagalski, guide-conférencière et historienne

Office de Tourisme de Chartres

Maison du Saumon - Salon Fulbert

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

Metropolitan Opera de New York Iolenta suivi du Château de Barbe Bleue

Retransmissions de deux opéras

14 février - 18 h 30

Cinéma Les Enfants du Paradis - Chartres

02 37 88 19 30

www.cineparadis.fr/autres-spectacles/

Si Marianne m'était contée

Conférence

14 et 15 février - 14 h 30

Musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir

02 37 32 62 13

FC Chartres/Poissy

Football CFA2

14 février - 18 h

Stade Jacques Couvret

Dirty Dancing

Comédie musicale

15 février

Sortie à Paris (Palais des sports)

Départ du car à 13 h 30 - Parking des Abbayes Saint. Brice. Retour du car

20 h - Parking des Abbayes Saint. Brice

Brice

02 37 21 76 77

jumelages-chartres@wanadoo.fr

Imagine l'Asie

Exposition

Du 19 février au 9 mars

À la librairie L'Esperluète

Peintures, dessins, photos, art numérique, vêtements, sculptures de Sun Hee Lee et de Hod.

Exposition de livres sur l'Asie

du 19 février au 9 mars.

Conférence sur la littérature

japonaise par Diane de Margerie

écrivain et essayiste le 7 mars à 16 h.

Vernissage le 7 mars à 18 h.

Entrée libre.

Championnat de France de Tarot

Compétition

Du 20 au 22 février

Chartrexp

03 85 93 66 15

L'École des femmes de Molière

Théâtre

20 février - 20 h 30

Théâtre de Chartres

02 37 23 42 79

billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr

Basket féminin Chartres/Cavigal Nice

Sport - Championnat Ligue 2

21 février 2014 - 20 h

À la halle Jean-Cochet

Avenir Basket Chartres

09 81 89 80 64

www.abchartres.com

Chartres, à l'époque d'Henri IV

Visite guidée

21 février - 14 h 30

Rendez-vous à la Maison du Saumon

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

Le Livre de la jungle

Dessin animé

26 février - 15 h 30

Film de Wolfgang Reitherman,

États-Unis, 1967, 1 h 18.

À partir de 4 ans.

Médiathèque L'Apostrophe

02 37 23 42 00.

apostrophe@ville-chartres.fr

Les cartes et le territoire - L'invention du territoire

Exposition

Jusqu'au 27 mars

Archives départementales d'Eure-et-Loir - Chartres

02 37 88 82 20 - www.archives28.fr

La Grande Guerre - Histoires partagées

Exposition

Jusqu'au 25 avril

L'Apostrophe, espace patrimoine

02 37 23 42 00

www.bm-chartres.fr

Gabriel Loire - Une partie de son œuvre peinte

Exposition

Jusqu'au 5 juillet

Musée des Beaux-Arts - Chartres

02 37 90 45 80

musee.beaux-arts@ville-chartres.fr



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.



Le mois de février débute par la chandeleur, occasion de se réunir et de déguster des crêpes. Cette fête tire son nom du latin *candelorum*, désignant les chandelles.

Dès l'antiquité, des rituels avec procession de chandelles et cierges étaient effectués par les Romains et les Celtes afin de purifier la terre, assurer la fertilité.

Fête chrétienne célébrée 40 jours après Noël, en lien avec la présentation de Jésus au temple, les cierges bénis à cette occasion étaient conservés par les fidèles. Quant à la tradition de la crêpe, elle peut puiser son origine dans la symbolique de l'astre solaire ? Avec sa belle rotundité et couleur dorée lumineuse.

On associe souvent à la chandeleur la coutume de la pièce d'or. Autrefois les paysans devaient faire sauter la première crêpe avec leur main droite tout en tenant une pièce d'or dans l'autre main, généralement un louis d'or. La tradition rapporte que cette pièce était ensuite placée dans la toute première crêpe et placée en haut de l'armoire de la chambre du maître pendant un an. Passé ce délai on récupérait les restes de cette crêpe

écrit et on donnait la pièce d'or au premier pauvre rencontré. En respectant ce rite, la famille se voyait assurée de jouir d'une année prospère.

Pour illustrer cette tradition, seront réunis façon morceaux choisis des éléments de nos collections : une poêle, une jatte et quelques louis d'or provenant de l'important fonds de numismatique.

Pour ce qui est de la recette des crêpes et de leur garniture, il y a l'embaras du choix. Alors après une visite au musée, à vos poêles et sortez votre monnaie et piécettes pour faire sauter les crêpes, on ne sait jamais !

Aperçu de numismatique, le musée des Beaux-Arts possède plus de 15 000 pièces de diverses monnaies, médailles. Voici une présentation restreinte en rapport avec le louis d'or et sa chronologie.

Cette monnaie française fut créée sous Louis XIII inspirée de la pistole espagnole. Aujourd'hui elle correspond à ce que l'on nomme le demi-louis.

Le louis d'or aux huit L, son revers est caractéristique avec une croix formée de huit L adossés deux à deux, cela coïncide avec des séries éditées principalement sous Louis XIV. Ce type de monnaie se retrouve en demi-louis.

Le louis d'or et demi-louis d'or aux quatre L. Son revers porte quatre L disposés en alternance avec quatre fleurs de lys couronnées et au centre

la marque de l'atelier. Ces louis sont émis de 1693 à 1700 (les deux louis présentés datent de 1694).

Le louis d'or aux lunettes, rattaché au règne de Louis XV avec un positionnement des deux écus ovales de France et de Navarre, ce type fut repris par Louis XVI durant la décennie 1775/1785.

À la révolution, Napoléon Bonaparte remplace le système fondé sur le louis par le franc. Mais le terme resta en usage pour désigner la pièce de 20 francs or dont l'émission continua à la Restauration sous le règne de Louis XVIII et ce jusqu'à la Première Guerre mondiale.



De gauche à droite et de haut en bas :

- Louis XIII. Demi-louis d'or aux huit L.
- Louis XIV. Demi-louis d'or à la tête nue et aux huit L.
- Louis XV. Louis d'or dit «aux lunettes»
- Louis XIV. Demi-louis d'or aux quatre L.
- Louis XVIII. 20 francs or
- Louis XIV. Louis d'or aux quatre L.

Culture

Métabus, sauvetage en cours

L'opération « Métabus, roi des Volsques », qui a débuté l'été dernier, consistait à faire appel au mécénat pour restaurer une toile peinte par Léon Cogniet en 1821, œuvre majeure du XIX^e siècle faisant partie des collections du musée des Beaux-Arts de Chartres.

L'opération a officiellement pris fin au 31 décembre 2014. « Les fonds récoltés sont de 4 221 €, grâce notamment à un don de 2 000 € de l'association des Amis du musée des Beaux-Arts que nous tenons à remercier, et à celui d'un généreux mécène à hauteur de 1 000 € » déclare Isabelle Vincent, adjointe à la culture.

Une dizaine d'offres pour la restauration ont été analysées et le marché a été attribué à un groupement de trois restauratrices d'art dans le 10^e arrondissement de Paris pour la somme de 18 000 €. Le budget initial avait été

évalué à 30 000 €. Le tableau prendra la route pour la capitale courant mars. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (ministère de la Culture) a accompagné ce projet en validant le cahier des charges. Elle est susceptible aujourd'hui de financer le montant des restaurations à hauteur de 40 % de son prix.

Les travaux de restauration dureront toute l'année 2015 pour cette œuvre aux dimensions exceptionnelles (3 m X 4 m).

« Cette opération contribuera au rayonnement du musée des Beaux-Arts, grâce au dynamisme de Séverine Berger, conservateur, que la Ville a recruté en octobre 2014. Elle prépare également le devenir du musée et du futur chantier des collections dont nous ne manquerons pas de vous parler dans de prochains numéros ».

Le mécénat est toujours possible en 2015 ! Les dons peuvent être effectués directement au musée des Beaux-Arts, aussi bien par les particuliers que par les entreprises, avec une déduction fiscale de 66 % du montant du don. Alors, n'hésitez pas !



La carte muse



Pour mieux connaître ou redécouvrir les riches collections du musée des Beaux-Arts de Chartres une nouvelle offre tarifaire attractive vous est proposée.

Cette carte Muse permet l'entrée illimitée et gratuite à son détenteur pendant deux mois et offre un tarif réduit à un accompagnant de son choix.

Une visite commentée est offerte à tout détenteur de cette carte Muse et à ses accompagnants tous les deuxièmes dimanches du mois à 15 h 30 et ce dès février 2015.

Profitez de cette carte et de ses avantages privilégiés et devenez ambassadeur du musée auprès de vos proches.

Tarif carte Muse : 5 €

Tarif plein 3,40 €

Tarif réduit 1,70 €

→ pour toute information s'adresser à l'accueil du musée 02.37.90.45.80.

Ou sur site pour horaires et conditions de vente de la carte.

Conférence

Cycle *Pour redécouvrir la cathédrale*



Le service Accueil-Visites de la cathédrale, après le succès des 18 premières conférences, vous propose de continuer notre redécouverte de la cathédrale. Une "visite complète", comme il n'en a pas existé depuis longtemps...

Prendre le temps de regarder dans le détail : architecture, sculptures et vitraux. Se plonger dans l'immense livre de Chartres : symbolique chrétienne, sens du récit, organisation du savoir, coups de génie artistiques.

Toutes les histoires et méditations que les artisans talentueux du Moyen Âge nous ont léguées !

① Saint Étienne. Premier diacre et premier martyr. L'étonnant voyage de ses reliques...

• Dimanche 8 février et mardi 10 février. Françoise Saulière

② Merveille d'architecture et sculpture au XVI^e siècle: la clôture du chœur et ses quarante scènes, détaillées et vivantes. 2^e partie: la vie du Christ.

• Dimanche 15 février et mardi 17 février. Jacques Bertrand – André Gouache

③ Marie Madeleine. Une belle figure féminine des Évangiles: la pécheresse repentie auprès de Jésus.

• Dimanche 8 mars et mardi 10 mars
Marie Bernard de Saint Laumer – Véronique des Bosc

④ Tous les métiers des vitraux. Les commerçants et artisans dans leur vie quotidienne. 2^e Partie Les activités "tertiaires".

• Dimanche 15 mars et mardi 17 mars
Christine Afota, André Gouache

⑤ Saint Martin. Conversion, prédication, miracles: une vie étonnante pour le saint le plus populaire de France.

• Dimanche 22 mars et mardi 24 mars
Marie Bénédicte Doumert

⑥ Le labyrinthe de la cathédrale. Signification symbolique, utilisation liturgique au Moyen Âge, parcours spirituel pour aujourd'hui.

• Samedi 28 mars mardi 31 mars
Capucine Soupeaux

Muséum d'Histoire naturelle

Fermeture au public dès le 1^{er} février

Par délibération du Conseil municipal du 19 janvier 2015 et dans le cadre du récolement et de la destination future du bâtiment, la Ville de Chartres a décidé la fermeture au public du Muséum d'histoire naturelle situé boulevard de la Courtille à compter du 1^{er} février.



Pour mémoire, le lieu était ouvert au public les mercredis et durant les vacances scolaires. Les autres activités du muséum se font hors les murs: expositions, activités scolaires par François Colin, et François Guiol qui anime le concours de dessin dans les classes de SVT des collèges Hélène Boucher, Jean-Moulin et Sainte-Marie, conférences à l'antenne scientifique, Fête de la science, Journées mycologiques à la Collégiale.

« À ce jour, environ 2000 lots ont été récolés sur un total d'environ 20000 objets, d'où la nécessité pour le personnel d'avoir les locaux à disposition pour continuer ce travail. Le récolement doit être finalisé pour son externalisation dans des réserves communes avec les collections du musée des Beaux-Arts et de l'Archéologie », mentionne Isabelle Vincent,

adjoite à la culture.

Ce récolement nécessite un travail important de conservation et d'emballage dans des conditions optimales, afin de pouvoir les présenter au public ultérieurement dans le futur *Centre sciences et histoire* sur le site de Saint-Martin-au-Val, en totale synergie avec les collections archéologiques.

Parallèlement, la Ville de Chartres prépare le futur auditorium, salles de répétitions et studio d'enregistrement au sein du muséum. « Ce «ON» sera un outil incontournable aussi bien pour les répétitions d'orchestres classiques et les formations du Conservatoire que pour les associations et groupes musicaux. Le studio d'enregistrement est une demande forte sur notre territoire, à laquelle nous avons souhaité répondre favorablement ».

Conférence

Les rendez-vous du muséum en partenariat avec la maison de l'Archéologie

Lumière et Art, ou comment voir l'invisible avec les rayonnements

par Lucile Beck - CEA-Saclay

Mardi 10 février à 20h30



Tête égyptienne en cours d'analyse à l'accélérateur AGLAE

La lumière visible et les rayonnements X, ultraviolets, infrarouges jouent un rôle majeur dans l'étude des œuvres d'art depuis près d'un siècle. Grâce aux rayons qui éclairent et traversent les œuvres sans les endommager, la radiographie et la photographie ont été mises à profit pour « voir l'invisible ».

Après une rapide introduction historique, la conférence présentera les différentes techniques utilisées au laboratoire pour l'examen scientifique des œuvres d'art ou de pièces archéologiques en s'appuyant sur des exemples d'études.

Au Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Stationnement au parking « visiteurs ».

Entrée libre dans la limite des places disponibles

→ **Renseignements : Muséum : 02 37 88 43 86 & Centres. Sciences : 02 38 77 11 06. Pour vous tenir informé(e) de nos manifestations vous pouvez vous inscrire à museum@agglo-ville.chartres.fr**

À l'Esprit du Parfum Exposition Épices



En composant un parcours plastique autour des épices, l'association Térébenthine espère vous surprendre et éveiller vos sens à travers l'univers mythique développé au cours des âges. Toutes les créations sont des œuvres collectives. Isabelle Rosenberg, Francine Woinier, Catherine Lierman, Claudine Coilliot, Claudie Gimeno, Catherine Protsenko et Dominique Marielle ont eu à cœur de transposer les clichés en images ou objets non conventionnels, avec des techniques variées : gaufrage, tissage, gravure, assemblage, détournement, pochoir... Dominique Marielle a écrit onze poèmes pour accompagner cette installation et célébrer l'Orient.

L'exposition, installée le 21 février 2015 à l'Esprit du Parfum, restera ouverte jusqu'au 2 janvier 2016. Entrée libre. Ouverture du mardi au samedi de 10h à 17h.

Des conférences sur le thème des épices ou du parfum seront assurées par Christine Corbin au tarif de 3,4 et 6 €.



Jusqu'au 12 février 2015

Parfums d'ailleurs... Cabanes

L'atelier de peinture et d'arts plastiques De Taches en Touches situé rue du Soleil d'Or à Chartres et animé par Nathalie Lefèvre accueille des adultes et des enfants.

Des thèmes parfois communs à tous sont proposés chaque année et

aboutissent à une exposition sans but lucratif. En 2014 Nathalie Lefèvre propose à ses élèves de travailler sur l'idée de cabanes : Lieux éphémères, fragiles et provisoires, souvenirs d'enfance qui invitent au rêve et aux voyages...

Un moment de poésie.

**L'ESPRIT
DU PARFUM**

→ Renseignements : 06 84 31 59 16.

À la collégiale Saint-André, du 7 au 15 mars

3^e édition de l'exposition multi-arts



L'association culturelle chartraine *Les Fantaisies d'Orphée*, fondée en 2001 par Anne-Noëlle Fondecave, ancienne élève de l'École du Louvre de Paris, permet aux amateurs d'antiquités de découvrir par petits modules et de manière très conviviale l'histoire des arts décoratifs et des œuvres que des artistes ont créées avec passion dans les domaines de la faïence, de la porcelaine, des styles de meubles et, bientôt, des tissus anciens.

L'association organise une grande exposition d'œuvres d'art axées sur la beauté et l'optimisme sous des visages différents: sculpture, art textile, aquarelle, tapisserie, céramique, poésie, peinture, costumes, musique... Pour sa troisième édition, des artistes de toute l'Europe sont attendus, notamment d'Allemagne: Sylvia Vandermeer, peintre; de Belgique: Aude Carré-Sourty, peintre; d'Italie: Gilberto Galavotti et Giuliano Smacchia, maîtres-faïenciers dont les

recherches pour retrouver les gestes, les techniques et les motifs des majoliques de la Renaissance les placent parmi les copistes les plus recherchés d'Italie.

Qui sait...? vous donneront-ils peut-être l'envie de leur demander de peindre votre portrait stylisé comme celui des « *Belle Donne* », fiancées de l'époque, avec votre nom inscrit sur une banderole flottante? Ou une Nativité? Ou un plat qui raconterait l'histoire dur oi Salomon et de la reine de Saba?

En partenariat avec la société Ethiea gestion, qui a spécialement formé, avec la Fondation Dauphine, des étudiants de l'université Paris-Dauphine pour accueillir le public.

→ **Du 7 au 15 mars 2015**

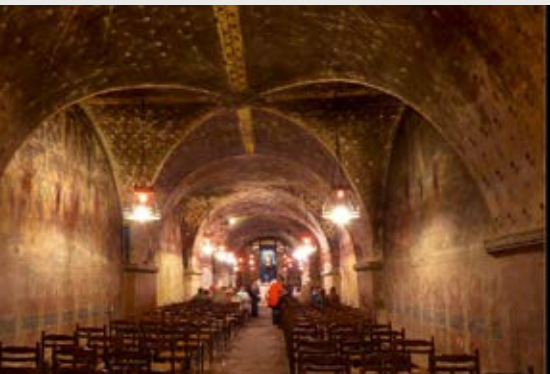
**Ouverture et vernissage
le samedi 7 mars à 15h.**

**Horaires pour les autres jours:
10h-12h30 et 15h-18h.**

Renseignements: 02 37 30 75 93.

Toutes les musiques

Au conservatoire, la saison de concerts bat son plein



Concert de Musique médiévale

Le samedi 7 février à 20h30,
Crypte de la cathédrale

Proposé par l'ensemble des musiciens de l'Instrumentarium de Chartres et de professeurs du conservatoire, ce programme musical allant du 10^e au 15^e joué sur des instruments reconstitués d'après la statuaire de la cathédrale s'inscrit dans le cadre du week-end médiévale. Organisé au CRD. Ce concert sera un moment musical dépaystant dans ce lieu magique...

Renseignement au : 02 36 67 30 70
Prix des places : 5 et 7 €. Réservez au 02 36 67 30 75

Concert de musique de chambre

Le jeudi 12 février à 20h30
Dôme de la CCI

Luigi Boccherini et Franz Schubert : quintettes à deux violoncelles. Luigi Boccherini (1743-1805) est un esprit sensible et exubérant qui épouse parfaitement les tendances musicales de son époque. Il engrange et assimile l'apport de ses prédécesseurs, et base son style sur la souplesse d'écriture. Orfèvre des sons, il est passé maître dans l'art de

la séduction, témoin le célèbre Menuet qui place cette œuvre dans les « tubes » de la musique classique.

Le *Quintette à deux violoncelles* de Schubert, confidence bouleversante d'un artiste de 32 ans quelques semaines avant sa mort est quant à lui l'un des plus grands chefs-d'œuvre de toute la musique.

Prix des places 5 et 7 €. Réservez au 02 36 67 30 75

Bach à travers chants

Le vendredi 13 mars à 20h30
Médiathèque « l'Apostrophe »

Avec la soprano Aurélia Legay et les professeurs du conservatoire, un voyage « *au fil du chant* », à travers l'œuvre du cantor – le maître de chant – de la musique.

Prix des places : 5 et 7 €. Réservez au 02 36 67 30 75

Requiem de Mozart

Les vendredi 20 et samedi 21 mars à 20h30
Église Saint-Aignan

Avec le Grand Chœur du conservatoire et l'orchestre de chambre de l'université de Chichester. Direction : Philippe Fremont et Crispin Ward



Solistes : Aurélia Legay ▲, Isabel Soccoja, Thierry, Foure, Patrick Radelet. On ne présente plus le *Requiem de Mozart*, sa dernière œuvre, commandée par un mystérieux visiteur vêtu de noir, quelques semaines avant la mort du compositeur et écrite dans des circonstances dramatiques et mystérieuses, interrompues par la mort elle-même.

Le Grand Chœur du conservatoire, fort d'une centaine de choristes sous la direction de Philippe FREMONT, est accompagné pour ces deux soirées exceptionnelles par le bel orchestre de l'université de Chichester, dans le cadre d'une complicité culturelle naissante. De grands chanteurs ont accepté de tenir les parties solistes.

Réservez rapidement vos places (15, 12 et 10 €) auprès de France-Billet/LA FNAC



Infantia L'Yonne en scène

Danse, vidéo et musique

Mardi 3 février

9 h 30, 10 h 30 et 15 h 30

Durée 35 minutes - Grande salle

Tarifs : de 4 € à 8 €

À partir de 1 an // crèches et maternelles

Avant le langage, comment s'exprimer ? Par le corps bien sûr. Dans un environnement de bien-être absolu, un cercle blanc en tissu posé au sol, une danseuse lovée dans un cocon suspendu s'éveille, s'étire. La toile se met à bouger, à se gonfler, telle une matrice où nous serions nourris d'images projetées, de présences subliminales. Avec cette sixième création pour les tout-petits, le metteur en scène Jean-Pascal Viault réalise une synthèse parfaite entre sophistication et légèreté, rigueur et discrétion. Un spectacle poétique et féérique, dans lequel on se laisse bercer avec délice !



Les Palmes de M. Schutz

De Jean-Noël Fenwick, théâtre.

Mardi 10 février

20 h 30 - Durée 2 h 20 avec entracte

Grande salle - Tarif B : plein 25 € // réduit 15 € // - 12 ans 10 €

Après son triomphe au Théâtre et l'excellente adaptation cinématographique de Claude Pinoteau, (avec Philippe Noiret, Isabelle Huppert et Charles Berling), l'irrésistible comédie de Jean-Noël Fenwick, honorée par quatre Molières en 1990, revient enfin sur scène dans sa version originale !

Je préfère qu'on reste amis

De Laurent Ruquier, théâtre.

Vendredi 13 février

20 h 30 - Durée 2 h - Grande salle

Tarif A : plein 37 € //

réduit 25 € // - 12 ans 15 €

L'irrésistible et pétillante Michèle Bernier et le beau brun ténébreux Frédéric Diefenthal se retrouvent à l'affiche de la sixième pièce de Laurent Ruquier. Qui n'a jamais redouté d'entendre cette phrase toute faite, « *Je préfère qu'on reste amis* » ? Claudine, la cinquantaine, l'éternelle bonne copine, a mis cinq ans pour avouer son amour à Valentin, son meilleur ami. Mais malheureusement, celui-ci ne nourrit pas les mêmes sentiments à son égard et lui assène cette phrase fatale !



Le Cercle des illusionnistes

Création d'Alexis Michalik, théâtre.

Samedi 7 février

20 h 30 - Durée 1 h 40 - Grande salle

Tarif B : plein 25 € //

réduit 15 € // - 12 ans 10 €

Le talentueux et prolifique Alexis Michalik revient au Théâtre de Chartres après *Le Porteur d'Histoire* la saison passée, pour nous raconter avec ingéniosité les débuts des spectacles de magie parisiens.

L'école des femmes

De Molière - Mise en scène Philippe Adrien, théâtre.

Vendredi 20 février

20 h 30 - Durée 2 h - Grande salle

Tarif B : plein 25 € //

réduit 15 € // - 12 ans 10 €

Depuis sa plus tendre enfance, Agnès est élevée par son tuteur dans l'isolement le plus strict, afin de devenir une épouse fidèle et soumise. Arnolphe ne communique que par la violence et est aveuglé par son désir de domination. Il est intimement persuadé que toutes les femmes sont ou seront infidèles – sauf Agnès bien entendu. Il se dresse contre toutes les infidélités, en les exposant au grand jour. Malheureusement pour lui, il assiste à sa propre infortune, qu'il aura lui-même provoquée.



Théâtre du seuil



Marie Cherrier L'Aventure

Chanson - Textes

Vendredi 13 février

Une étonnante maturité et des textes d'une grande qualité sur de belles mélodies. Des histoires comme des contes, forgées d'un vocabulaire emprunt de mots perdus ou inventés.

Début du succès : France 2, France Inter, Printemps de Bourges, Francfolies... Casino de Paris, Trianon, Bataclan..., première partie de Francis Cabrel, Juliette Gréco, Thiéphaïne... Distinguée par le coup de cœur de l'Académie Charles Cros et les 3 clés de Télérama. Marie a le respect des grands. Tournée en France, en Europe, ainsi qu'au Maroc, Laos, Colombie..., et rayonne sous les acclamations du public à la Cigale. En 2010, Marie décide de prendre du recul et regarde le monde changer. Elle fait une rencontre déterminante avec le batteur de Ayo et Kézia Jones... Il devient co-compositeur et réalisateur de son album de 2013. Portée par des musiques pop, la fougue revient de plus belle. Marie crée un personnage sauvage, audacieux et iconographique qui incarne la liberté : Billie.

En 2014, Marie Cherrier retourne en studio et enregistre son quatrième disque, *L'Aventure*, qu'elle produit et réalise elle-même. Sortie officielle : début d'année 2015.

www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
 Fnac, francebillets...
 Renseignements 02 37 36 89 30

Théâtre de Poche

La saison des lectures au Théâtre de Poche



À la recherche du plaisir de vivre

Actualité d'Albert Camus

de Louis Falavigna

Vendredi 6 février à 19h 30

Lecture Emmanuel Ray et Fabien Moïny

La diversité des religions pourrait-elle se vivre pacifiquement ? Une laïcité qui accepterait leur libre coexistence est-elle utopique ? Quelle morale et quelle politique se montreraient alors capables de mettre fin aux fanatismes qui nous tuent ? Cette idée, qui veut montrer la richesse des différences, et retrouver un plaisir de vivre, est sans doute affaire d'historien de théologie, de sociologue de philosophe. Mais n'est-elle pas d'abord affaire de tous et de chacun ? C'est dans ce but qu'elle est exposée sous la forme d'une comédie.

Entrée libre
sur réservation au 02 37 33 02 10

Le Spleen de Paris de Charles Baudelaire

Vendredi 13 février à 19h 30

Lecture Mélanie Pichot

Entrée libre
sur réservation au 02 37 33 02 10

Concert Conté

Roméo et Juliette

D'après William Shakespeare - Musique de Serge Prokofiev

Samedi 21 février à 20h30
et dimanche 22 février à 17h

Interprété au piano par François Cornu - Texte adapté et lu par Valérie de la Rochefoucault

Tarifs: 14 € et 9 €
sur réservation au 02 37 33 02 10

Exposition

dans le foyer du Théâtre de Poche

Peintures de Dominique Bellanger

Du 6 janvier au 25 février



Rencontre avec l'artiste le vendredi 13 février de 18h à 19h30 avant la lecture *Spleen de Paris*.

Dominique Bellanger cultive deux passions. Musicien à l'orchestre national des Pays de Loire depuis 30 ans il s'adonne parallèlement à la peinture.

Entrée libre

Visites possibles le Lundi 9h-13h et 14h30-17h - Mardi 9h-13h et 14h30-17h. Mercredi 9h-13h et 14h30-17h - Jeudi 9h à 13h - Vendredi 9h à 13h

Et tous les soirs de représentations

Théâtre du Portail Sud

Alex Ramires fait sa crise

Un cocktail d'énergie. Un One-Man-Show constamment drôle, inventif et rythmé.

Du 5 au 21 février

Jeu., Ven., Sam. À 21 h + Sam. 14 et 21 à 17 h

Entrée: 15 € / 11 €

Marlaguette

Théâtre jeune public, d'après le conte éponyme de Marie Colmon

Un spectacle entraînant doté de jolies chansons.

Du mardi 24
au Jeudi 26 février

Séances à 10h30 et 14h30

Entrée: 7 € 11 €

Stage cinéma

Création et tournage d'un court-métrage avec Steven Wilson chef opérateur cinéma

Faites vos premiers pas dans le monde du cinéma, découvrez son fonctionnement et prenez votre place en tant qu'acteur ou technicien pour la réalisation de votre premier court-métrage.

Ce stage s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux adolescents.

2, 3, 4, 5 mars de 14 h à 18 h

Participation: 95 €

Carte d'abonnement aux spectacles du Portail Sud incluse.



Des concerts temps

Nouveauté de cette année, vous aurez l'occasion d'écouter de la musique au Théâtre Portail Sud.

François et Alexandra vous proposeront ponctuellement, le dimanche, un concert dans notre théâtre.

Dimanche 15 février à 17h30

Alone with Everybody

Entrée: 11 €

Réservations: 02 37 36 33 06

www.theatreportailsud.com



LES PAN'S DES SENS

Mardi 17 février à 19h

Composé de 13 musiciens aux steels drums (bidons d'essence à facettes) et du batteur chef d'orchestre Jean-Pierre Lannez, cet ensemble ne passera pas inaperçu. Monsieur Carnaval n'a qu'à bien se tenir ! Ces percussions inventives et colorées sont exceptionnelles en France dans leur formation complète. Les Caraïbes et Cuba sont au rendez-vous avec des airs très connus que vous reconnaîtrez sans peine ! Besoin de soleil ? Dégustation des crêpes en prime, Mardi gras oblige !

Répétition publique à destination des scolaires mardi 17 février à 15 heures
Durée 30 minutes.

Entrée libre sur réservation
02 37 23 41 42

SCÈNE DE FAMILLE

À vos tablettes ! : Prochaine répétition de la chorale éphémère dimanche 15 mars de 9h30 à 17h - (pause repas incluse) vous êtes les bienvenus !

Inscriptions 02 37 23 41 44
(répondeur) ou reservation.
doussineau@ville-chartres.fr

→ **billetterie@theatredechartres.fr**
Tarifs: 8 € et 5 € (commission + 1 €) Réservations: 0237234144
(répondeur) ou reservation.
doussineau@ville-chartres.fr

LA PETITE REINE

Création théâtrale de, et avec, Ivan Challey, avec Romuald Bouhallier, Yann Mathieu et Sébastien Fouillade

Samedi 7 février à 20h30

Les Bertin, Pierre Paul et Jacques, sont trois frères très unis. Entre eux c'est biblique, ils n'ont qu'un dieu, le vélo ! Chacun a son rôle dans l'équipe et tout se passe à merveille... Jusqu'à ce que Jacques commence à gagner. La petite reine, l'image de la mère en pin-up... l'attitude fermée du père vendeur de vélo et la victoire... la ligne d'arrivée... pourquoi Jacques pensait-il si fort à sa mère à ce moment précis ? Autres représentations le vendredi 6 février à 20 h 30 et le dimanche 8 février à 15 h 30 www.divantheatre.fr

▲ BEVINDA

Bevinda: chant - Gilles Clément: guitare

Samedi 14 février à 20h30

La grande chanteuse lusophone Bevinda chante la beauté, la mélancolie souvent liée à l'exil, à la séparation, à l'amour. Le fado du Portugal tragique comme celui d'Amalia Rodriguez, la saudade du Cap Vert et de Césaria Evora sont métissés d'autres influences en forme de voyage. Bevinda au sommet de son art nous ouvre avec sa voix magnifique les portes d'une musique du cœur, accompagnée à la guitare par le talentueux Gilles Clément. Après avoir chanté Gainsbourg et Trenet, Bevinda épouse la poésie de Fernando Pessoa pour la restituer avec l'intensité d'une voix qui vous bouleverse et vous enchante. À savourer sans modération pour la Saint-Valentin

Le programme de Ciné-Clap



Mardi 10 février à 20 h 30

À la médiathèque l'Apostrophe

Seuls les anges ont des ailes

De Howard Hawks (Etats-Unis, 1939, 2h01, vostf)

Avec Cary Grant, Jean Arthur, Rita Hayworth

Barranca, un port bananier au pied de la cordillère des Andes. Un petit groupe d'aviateurs prend de gros risques pour assurer le transport du courrier. Geoff Carter, qui dirige cette équipe de casse-cou, ne voit pas d'un très bon œil l'arrivée d'une jeune et jolie danseuse de music-hall, Bonnie Lee...

« Au-delà d'une construction parfaite et d'une interprétation sublime, ce 26^e long-métrage de Hawks est avant tout un film d'auteur où l'on retrouve la thématique qui servira à bâtir une filmographie quasi parfaite: un immense chef-d'œuvre » François-Olivier Lefèvre.

Vendredi 13 février à 20 h 15

Au cinéma Les Enfants du Paradis

HOPE

De Boris Lojkine (France, 2015, 1h31)

Léonard fuit le Cameroun, Hope le Nigéria. Rapprochés par le hasard après avoir traversé le Sahara, ils se retrouvent tous deux confrontés à l'injustice, au racisme, et à la violence une fois arrivés au Maroc. D'abord méfiants, ils vont apprendre à se connaître, puis à s'aimer, et essaieront de traverser ensemble les nombreuses épreuves que doivent subir les migrants clandestins lors de leur

périple vers l'Europe.

Séance suivie d'une rencontre avec le réalisateur.

Partenariat Enfants du Paradis/Ciné-Clap; tarif réduit avec la carte ciné-clap

Jeudi 19 février à 20 h 30

Au cinéma Les Enfants du Paradis



Scarface

De Howard Hawks (Etats-Unis, 1932, 1h32, vostf)

Chicago, au temps de la prohibition. Un petit malfrat, l'ambitieux Tony Camonte, tue son patron et devient le garde du corps de Lovo, chef du gang rival. Amoureux de Poppy, la petite amie de Lovo, il veille jalousement sur sa soeur Cesca, lui interdisant toute liaison sentimentale. Avec son complice Guido Rinaldo, Tony prend peu à peu le pouvoir au sein du gang de Lovo.

Séance ciné-culte; tarif réduit avec la carte ciné-clap

→ **Renseignements:**
Ciné-Clap 02 37 28 28 87
www.cine-clap.com



Rencontre avec Michel Leeb

Dans une mise en scène de Jean-Luc Moreau, la pièce de Robert Lamoureux « *le tombeur* » vieillit bien. Le théâtre dit de boulevard a toujours le mérite de faire rire et dans cette période grise, il devrait être un remède à prescrire!

Michel Leeb en grande forme est entouré d'excellents comédiens et comédiennes, Chick Ortéga et Camille Solal, chacun dans leur rôle sont irrésistibles.

Un joyeux moment qui fait du bien.

Chartres, le 19 janvier 2015

15 janvier 1915 – 15 janvier 2015

Centenaire de la création de l'école militaire de pilotage et de perfectionnement Farman, de Chartres

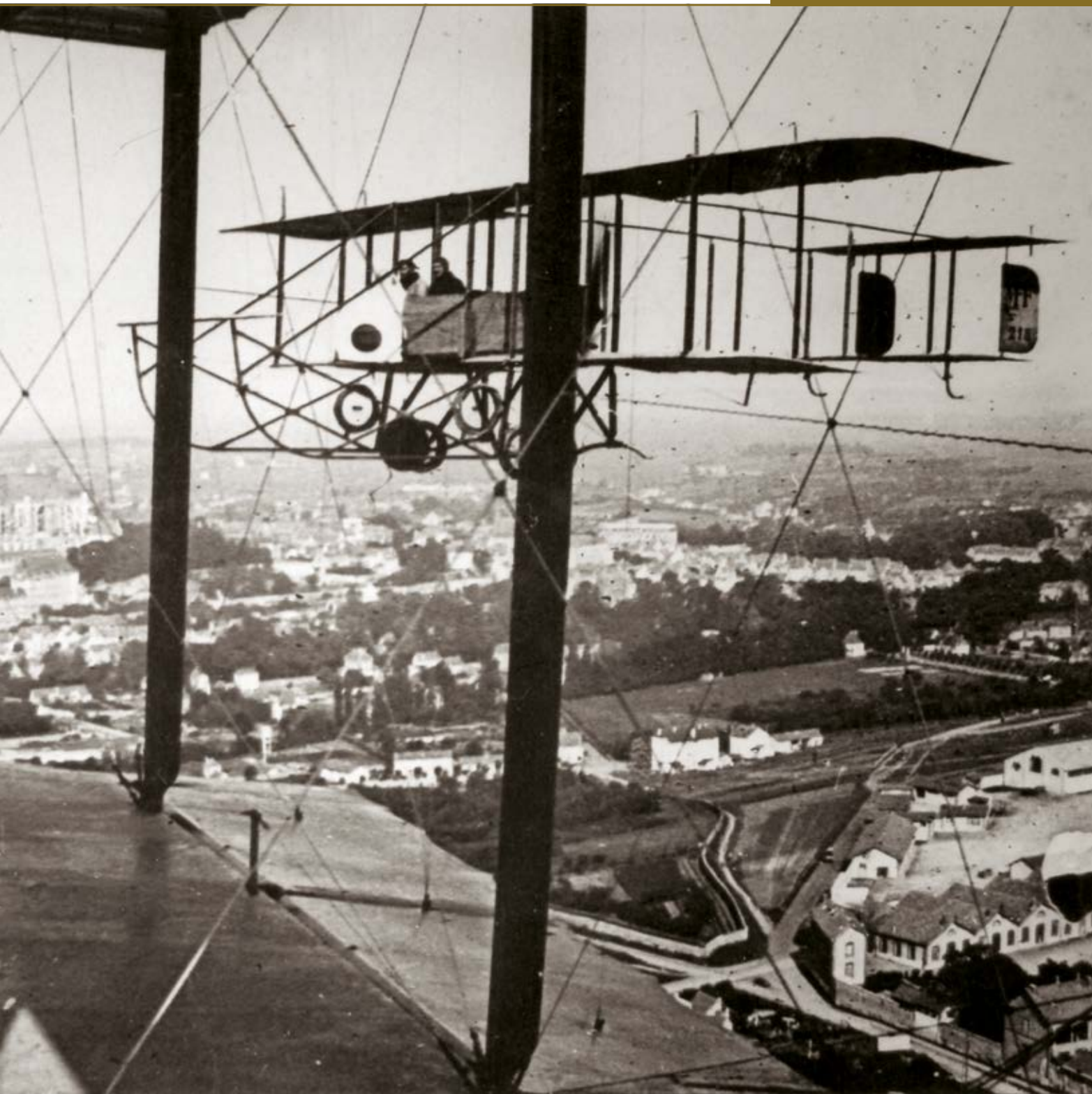


Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Les autorités gouvernementales estiment alors que les 312 pilotes militaires suffisent pour effectuer les missions d'observations et de réglage des tirs de l'artillerie.

Suite à l'ampleur du conflit et face nouvelles stratégies de combats aériens et de bombardement, il se révèle bien vite que les besoins exprimés par l'État-major ne peuvent être satisfaits (malgré l'attribution d'office du brevet de militaire aux pilotes civils sans avoir à passer les épreuves). C'est dans ce contexte que, le 15 janvier 1915, l'École militaire de pilotage

et de perfectionnement FARMAN est créée sur le champ de manœuvre de la garnison de Chartres, derrière la Mare-aux-Moines (entre la route de Sours et de Nogent-le-Phaye). Pour les nécessités de fonctionnement, des terrains de dégagement sont ouverts à Berchères-les-Pierres, Coltainville, Fains-la-Folie, Nicorbin, Nogent-le-Phaye, Voise. Une école annexe est également créée à Voves.

Les cours de pilotage débutent dès le mois de février 1915 avec un premier effectif de 27 élèves. Le parc aéronautique se compose alors de 14 appareils Maurice Farman surnommés «Cages à Poules». Commandé par le Capitaine Fassin, l'école va répondre avec une régularité remarquable aux demandes de pilotes brevetés. 393 pilotes sont formés en 1915,



629 en 1916, 1 143 en 1917, 855 en 1918. Le 11 novembre 1918 date de l'armistice, l'École aura instruit 3020 pilotes sur 432 avions Farman, soit 22 % des 13 798 pilotes de la guerre. À ce titre Chartres détient le « Ruban bleu » des Écoles.

Parmi ceux qui ont eu l'honneur de figurer au « *Communiqué* », certains ont obtenu le titre d'As (au moins 5 victoires):

- sous lieutenant Marinovitch (21 victoires)

- maréchal des logis Ducornet Pierre (7 victoires)

- capitaine Deullin (12 victoires)

- sous lieutenant Casales (12 victoires)

- capitaine Pelletier d'Oisy (5 victoires)

- sous Lieutenant Risacher (5 victoires)

- adjudant Robert (5 victoires).

Certes il n'est pas question en cette année 1915 de la base aérienne 122, qui ne sera créée qu'en 1922. Mais il

convient de se souvenir que Chartres, un des berceaux de l'aéronautique militaire, a contribué pour une part non négligeable au succès de nos Armées.

Commandant Guilleux

Un puits pour sonder le passé chartrain

De septembre à novembre 2013, une équipe de cinq personnes du service Archéologie a conduit une fouille le long de la ruelle du Grand-Sentier. À cette occasion, et pour la première fois à Chartres, un puits antique a été entièrement fouillé.



Quand l'archéologue se fait puisatier

Pour l'archéologue, les puits sont des mines d'information. Des objets en bois, du tissu, du cuir peuvent y être conservés, mais aussi des fragments de végétaux, des graines ou des pollens. Mais ce type d'intervention n'est pas sans risques (éboulement, asphyxie, chute) et nécessite des compétences techniques précises et de lourds moyens techniques. Le service Archéologie a donc fait appel à un spécialiste : l'association Archéopuits.

La vie dans les arrières cours

Le site se trouve dans un quartier péri urbain de la ville antique, où se côtoient artisanat et habitat. Aux I^{er} et II^e siècles ap. J.-C., chaque maison possédait un puits pour subvenir aux besoins de ses habitants. Les vestiges d'un petit autel dédié aux divinités de la maison attestent que les cours et jardins pouvaient aussi être des lieux de repos, de promenade ou de prière.

Le paysage est dans le puits

L'un des puits, daté du III^e siècle, a été entièrement fouillé. Sa partie supérieure est maçonnée alors que le reste du conduit est creusé dans le calcaire. Il mesure 1 m de diamètre environ et sa profondeur est de 9 mètres, mais l'eau est apparue à

7,5 mètres de profondeur. Dans les sédiments humides du fond du puits étaient conservés des éléments de cuvelage* en bois, des restes végétaux, des graines, des outils agricoles avec leurs manches en bois et des pollens. L'étude de ces pollens permet d'identifier les plantes qui poussaient à proximité du puits et de reconstituer le paysage de l'époque : bosquets, friches et cultures entre ville et campagne.

Un macabre dépotoir

Comme souvent, après son utilisation, le puits est transformé en dépotoir et comblé de débris divers. De la vaisselle cassée est mêlée à des cadavres de jeunes animaux (chiens, chats, chevaux, cochons) et même, fait rare et inexplicable, à une partie des restes de huit enfants âgés de 3 à 15 ans et d'un nourrisson.

*revêtement étanche

Pour en savoir plus

- Rapport de fouille *Aménagements de fond de parcelle à l'époque gallo-romaine - 6, ruelle du Grand-Sentier Chartres - (Eure-et-Loir - Centre), Jérémie Rivet, décembre 2014.*
- Archéo n° 15 : *Les potiers gallo-romains du secteur des Filles-Dieu à Autricum*

Les ateliers-vacances pour les juniors (7-11 ans)

Réalisation de masques de théâtre antique

lundi 2/03 - 14h-17h

Fouille et étude d'ossements animaux :

découverte de l'archéozoologie - mardi 3/03 et jeudi 5/03 (9h-12h)

Jeux et jouets : fabrication en terre

mardi 3/03 (14h-17h) et vendredi 6/03 (9h-12h)

Création d'une fresque à la romaine

mercredi 4/03 (9h/12h)

→ Renseignement et inscriptions :

francoise.jamais@agglo-chartres.fr
ou 0237234175

Chartres en toutes lettres... 38

Puzzle de taxes

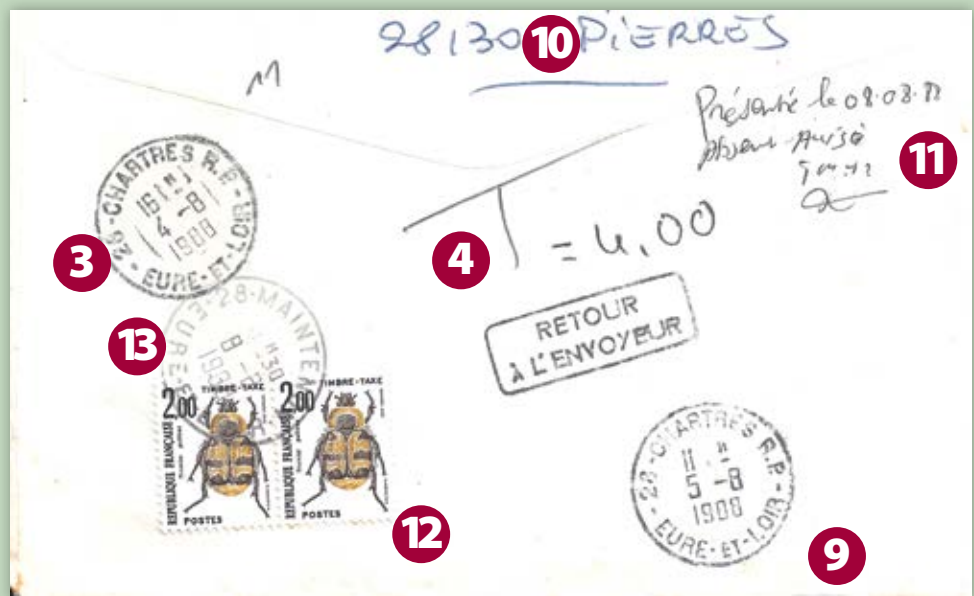
Voilà une enveloppe, abondamment garnie, au recto et au verso, de suscriptions, mentions, timbres et vignettes... Décryptage pas à pas de son itinéraire, de son chemin de croix, juste pour le plaisir du puzzle!

Oblitérée le 3 août 1988 à Maintenon **1** et affranchie à 2,20 F, **2** il n'y avait rien à redire, si ce n'est qu'elle devait dépasser les 20 grammes autorisés. Donc à l'arrivée à Chartres (le 4 août) **3**, amende **4** ! Une vignette-taxe de 4,00 F est collée **5**. Mais le destinataire, la CPAM, refuse de payer la taxe **6**. Le facteur, qui en a vu d'autres, annule la taxe **7** et mentionne le « *Retour à l'expéditeur* » au recto, au verso **8** et date le tout (5 août) **9**.

Voyage retour vers Maintenon (Pierres **10** plus précisément) où ce sera à l'expéditeur de régler les 4,00 F. Mais lors du passage du facteur local, il est absent: il est donc avisé (on laisse un avis de passage dans sa boîte à lettres **11**). Lorsqu'il se rend au bureau de poste de Maintenon, il règle la taxe, matérialisée par deux timbres spéciaux **12**... Nous sommes déjà le 8 août (tiens, le 8-8-88!) **13**.

Il y a sans doute une suite à ce feuilleton postal. Mais le bavardage de cette enveloppe s'arrête ici, le mien aussi!

Jean-Francis RESSORT,
Président
Cercle philatélique chartrain



Cours de gym spécifique pour les personnes atteintes de maladie neurologique

La Gymnastique Volontaire (GV) a mis en place un nouvel atelier proposant une gymnastique adaptée aux personnes atteintes de maladies neurologiques (maladie de Parkinson et sclérose en plaques) seules ou avec leurs aidants. Il permet de pratiquer une activité essentielle pour la santé, tout en brisant l'isolement, de prendre plaisir à communiquer avec d'autres personnes et d'avoir un projet à partager pour vivre mieux. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier de la CARSAT Centre (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Centre).

Cours le jeudi de 14 h à 15 h à la Maison Pour Tous des Comtesses.

Renseignements :
02 37 33 09 74

Réseau Addictions 28

Réunions « *Gestion du stress par la relaxation* ». Gratuit.

Réunions à Chartres les lundis 9 et 23 février à 17 h 30.

Réunions « *Tabac, cuisine et diététique* ». Gratuit.

Réunion à Chartres le lundi 16 février à 17 h.

Renseignements et inscriptions : Réseau Addictions 28 au
02 37 30 31 05.

Diabète 28

Permanence le mercredi 25 février de 14 h 30 à 16 h 30 aux abbayes de Saint-Brice ; 1 rue Saint-Martin-au-Val salle B2. Entrée libre. Pas de réservation.

Espace Diabète 28 – 29 rue du Grand Faubourg à Chartres Tél. 02 37 35 64 47.

Association des amis du musée des Beaux-Arts

Sorties de février

Jeudi 12 février à 17 h 15

Au musée des Beaux-Arts de Chartres

Conférence

Michel Brice présentera et commentera le livre écrit en collaboration avec Marie-France Saliège : *1914-1918 : Le clairon d'un beauceron sonne la fin d'une ignoble boucherie*.

Samedi 14 février

Sortie parisienne avec visite de deux expositions : Exposition Viollet le duc (Cité du patrimoine et de l'architecture)

Eugène Viollet-le-Duc est l'un des rares architectes du XIX^e dont l'oeuvre est l'une des références pour les architectes et historiens de l'art de l'architecture du Moyen-Âge.

Le Musée des plans et reliefs (Hôtel des Invalides)

Une collection unique de maquettes historiques retraçant plus de deux siècles d'histoire militaire. Les visites sont commentées par des guides conférenciers issus de l'École du Louvre.

Pour tout renseignement amismuseechartres@orange.fr ou téléphoner le mercredi après-midi au 02 37 36 25 60 pendant la permanence au 5 Cloître Notre-Dame à Chartres de 14 h 30 à 17 h (pas de permanences pendant les vacances scolaires).

Café-philo

Café-philo le 14 février sur le thème "l'amour, prison ou liberté?" au bar "Le Parisien" de 17 h à 19 h. **Café-poésie/slam** le 18 février : l'occasion pour les poètes et slameurs de

venir dire et partager leurs textes ou des textes choisis ; à l'hôtel Jehan de Beauce de 20 h 30 à 22 h.

Pour plus d'informations, contactez Bertrand
06 80 40 93 41

Musée de l'école

• Conférence le 15 février

« *Si Marianne m'était contée* »

Dans le cadre de ses



rencontres mensuelles, le Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir accueille l'historien Marc Sallé le dimanche 15 février à 14 h 30 pour une conférence sur l'origine de la Marianne, figure allégorique de la République française depuis 200 ans, qui représente les valeurs contenues dans la devise Liberté, Égalité, Fraternité.

Adultes 3,50 € - Enfants 2,50 €. Adhérents 1 € (gratuit pour les moins de 6 ans).

• S'amuser avec les jeux de société d'antan

Ateliers pour les enfants entre 6 et 12 ans : jeux de dada, de l'oie, de dames. Ces ateliers seront ouverts les lundis 23, mardi 24 et mercredi 25 février de 14 h à 17 h. Tarif : 5 € l'après-midi par enfant.

Musée de l'école,
12 place Drouaise
Tél. : 02 37 32 62 13
musee.de.lecole.chartres28@orange.fr

Permanence Adultes relais à la Maison Pour Tous de la Madeleine

Au service des habitants des quartiers de la Madeleine, Saint-Chéron, les Hauts-de-Chartres, Petit-Clos. Pour vous informer, vous aider dans vos démarches administratives. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Renseignements la Dame à la Licorne. MPT de la Madeleine, mail Jean-de-Dunois. Tél. : 02 37 26 91 63 ou 02 37 36 80 72
Adulterelais-ja28@wanadoo.fr
www.dame-a-la-licorne.com

Concerts de l'association Improphile

À 21 h 30

- vendredi 27 février (entrée 12 €, 10 € Improphile)

"Les trois C", trio du guitariste Ivan Chavez

- vendredi 6 mars (entrée 12 €, 10 € Improphile)

Marc Michel Le Bévilion, Laurent Desmurs, JJ Ruhlmann (entrée 12 €, 10 € Improphile)

- vendredi 13 mars

(entrée libre) : 1^{re} partie : scène ouverte, atelier du CRD ; 2^e partie : bœuf de l'association Improphile avec le soutien de la Ville de Chartres et du Parvis.

"Cave du Parvis", place de la Cathédrale, Chartres

Réservations à partir

de 5 jours avant le concert au 26 avenue Texier-Gallas à Chartres.

Tél. : 02 37 91 10 18 - 06 31 85 34 24.

Les Samedis musicaux de Chartres

Récital Franz Liszt Wilfrid Huimbert au piano.

Au musée des Beaux-Arts le samedi 7 février à 18 h.

Réservation : www.

samedismusicaux.fr
Tél. : 06 26 07 66 13; l'Asne
qui vieille, 10 cloître
Notre-Dame 02 37 21 39 46;
billetterie sur place.

**Comité Saint-Pierre/
Porte-Morard**

6^e vide-greniers, vide-
jardins le dimanche
29 mars place Saint-Pierre
de 8h à 18h réservé aux
particuliers. 3 € le mètre
linéaire. Buvette.

Comité Saint-Pierre Porte
Morard - 9 rue aux Juifs
Tél. : 02 37 30 20 21
06 25 48 53 14
mail : comite-
saintpierre-28@orange.fr
http://comitesaintpierre.
perso.sfr.fr

**Championnat
départemental
de gymnastique
rythmique**

L'association Avenir
de la Beauce organise
la compétition
départementale
« Ensemble de gymnastique
rythmique », le dimanche
15 mars 2015 de 10h à 18h

au complexe sportif de
la Madeleine à Chartres.
Le matin, les gymnastes
pourront valider leur
niveau dans le cadre de la
formation de base de GR;
l'après-midi sera consacrée
à la compétition de duos
ou ensembles (groupes
de 4 à 6 gymnastes). Ce
championnat est à finalité
France, les étapes suivantes
étant la région, la zone, puis
le national.

Entrée gratuite.
Renseignement: avenir.
de.la.beauce@gmail.com

**Courses hippiques
à Chartres**

Calendrier 1^{er} semestre
Dimanche 1^{er} mars:
premium à 11h
Dimanche 15 mars: 13h 30
Dimanche 5 avril: premium
à 15h
Dimanche 19 avril: 13h 30
Jeudi 30 avril: premium à
12h (entrée gratuite)
Dimanche 10 mai: 13h 30
Lundi 8 juin: premium: 13h
(entrée gratuite)
Samedi 20 juin: premium à
11h 30 – entrée gratuite.
Hippodrome.chartres@

wanadoo.fr

**Week-ends poule au
pot les 21 et 22 février**

À l'occasion du sacre
d'Henri IV en la
cathédrale de Chartres le
27 février 1594.

Au programme:
Samedi 21 février:
dégustation du bouillon de
poule, sur le marché place
Billard, de 9h à 12h.

De nombreux restaurateurs
de Chartres mijotent la
célèbre recette poule au
pot durant tout le week-
end; liste disponible à
partir du 10 février à l'Office
du tourisme de Chartres.

Un week-end organisé par
la Chambre syndicale de
l'industrie hôtelière d'Eure-
et-Loir.

Renseignements:
02 37 21 05 12

**Inscriptions fête
de la musique 2015**

La fête de la musique
aura lieu le dimanche
21 juin. Le formulaire
d'inscription, disponible
sur le site internet de la

Ville de Chartres, sera à
retourner avant le 30 mars
par courrier en mairie ou
place de l'Étape-au-Vin à la
Direction de l'Événementiel
et des Animations.

Renseignements:
02 37 18 47 59.

Solution du mois de janv. 2015	D	R	D	A	J	A						
	R	E	V	E	I	L	L	O	N			
	C	I	V	E	M	U	N					
	M	O	N	E	T	A	I	R	E			
	D	G	A	R	D	I	E	N	D	E		
	P	E	R	E	N	O	E	L	A	C	E	
	R	U	M	O	N	T	E	C	U	L	A	
	E	X	M	U	S	E	U	H	L	A	N	
	M	U	A	R	A	T	A	N	N			
	S	I	N	I	S	T	R	E	E	S	I	
	I	L	L	A	B	O	U	R	E	S	V	
	L	E	I	P	R	E	L	E				
	R	E	M	B	O	U	R	R	E	O	R	
	Q	U	I	N	T	E	T	U	S			
	M	U	L	O	T	O	P	E	R	E	R	A
	O	I	E	C	E	N	E	D	I			
	N	N	C	A	L	E	N	D	R	I	E	R
	O	Z	A	L	I	A	S	R	U	E		
	E	T	R	E	N	N	E	S	E	R		

SD Productions présente

**Le Monde Magique
de
CHANTAL
GOYA**

un spectacle musical de Jean-Jacques Debout

www.chantalgoya.net

CHANTAL GOYA

Dimanche 31 Mai 2015
15h30
Salle Chichester

Réservation: Points de
ventes habituels (Fnac,
Carrefour, Leclerc...)

Tarifs:

- Cat OR**
Public Assis Numéroté
42€
- Cat 1**
Public Assis Numéroté
35€
- Cat 1 CE**
Assis Numéroté 33€
- Cat 2**
Public Assis Numéroté
29€

Du 23 au 28 février
14h à 19h

RécréDays

Parc d'attractions
COUVERT

40 activités 4000m²
en accès libre pour petits et grands

Renseignements : 02 37 28 29 37
Espace Gourmand sur place
Entrée enfant (2 à 10 ans) : 7 € - Entrée adulte : 9 €

Chartrexpo

Libres-Opinions

Tribunes de l'opposition

Tribune de Réunir Chartres



LIBERTE EGALITE
FRATERNITE

La France vient de traverser un moment tragique de son histoire.

A travers les victimes des attentats des 7 et 9 janvier, des valeurs fondamentales ont été attaquées, par des fanatiques qui ont pris prétexte de la religion pour satisfaire leur pulsion de mort. Le massacre de CHARLIE HEBDO, c'est la liberté d'expression qu'il visait. L'assassinat de trois policiers, c'est l'ordre républicain qui était attaqué. Et avec le massacre de l'Hyper Casher, c'est une fois de plus des juifs qui mouraient uniquement parce qu'ils étaient juifs.

Les noms et les visages des victimes sont le reflet de la diversité de notre pays. Ils étaient de toutes couleurs de peau, de toutes confessions ou athées, de tous milieux. Ils étaient, au fond, nous tous. C'est chacun d'entre nous qui était face aux armes des tueurs.

Les assassins croyaient nous faire peur. Malgré la douleur et la peine, les français ont montré leur force et leur unité, et CHARLIE HEBDO est réparé.

Les rassemblements, partout en France, depuis le mercredi soir jusqu'à dimanche 11 janvier, ont réaffirmé, au-delà de la variété de nos convictions, que nous étions unis autour de l'essentiel. C'était la meilleure réponse à ceux qui vomissent nos valeurs démocratiques.

Ces foules pacifiques, dans un mélange de recueillement, de tristesse, d'humour, de détermination tranquille, ont révélé, au Monde comme à nous-mêmes, que la France est sûre de ses valeurs et déterminée à les défendre.

Sans haine. Aucun cri de vengeance n'est venu ternir ces moments de deuil collectif. Seuls, quelques crétins ont cru intelligent d'attaquer des mosquées en guise de représailles. Honte à eux.

Du mercredi jusqu'au vendredi, nous sommes restés comme sidérés. Dimanche soir, nous étions fiers du peuple que nous sommes.

Qu'il nous soit permis, pour finir, de rendre hommage aux milliers de policiers et de gendarmes dont le travail remarquable a permis d'empêcher que le bilan terrible de ces attentats ne s'alourdisse encore, et de saluer le discret courage de Lilian Lepère, Michel Catalano et Lassana Bathily.

N.B. : Nous regrettons que, loin de l'unité nationale que les événements réclament, le maire de Chartres, au début du conseil municipal du 19 janvier dernier, ait refusé la minute de silence que nous proposons.

L'équipe de Réunir Chartres

Catherine Maunoury (SE), David Lebon (PS),

Éric Chevéé (Modem), Sandra Renda (EELV), Noël Billard (PS), Nicole Sirandré (PS) - reunirchartres@gmail.com

Tribune du Front de Gauche

Chartres Habitat.

Après quelques mois au sein du CA de Chartres Habitat, il paraît important de rendre compte de ce dont j'ai pris connaissance au sujet de la politique de l'office. **Pour nous, le logement devrait être un droit humain fondamental.**

- L'office joue désormais le rôle d'une agence immobilière public et centre son activité économique sur la concurrence avec le secteur privé (accession à la propriété). Loin de la mission d'un OPH, qui devrait être de pouvoir loger **tout le monde**, le logement étant indispensable à une vie digne et saine.

- Alors que la demande s'accroît, le nombre de logements dans le parc de Chartres Habitat diminue: 5670 logements en 2013, contre 6019 en 2000.

- Les logements récemment construits ont des loyers plus élevés que ceux qui ont été détruits.

- L'augmentation des loyers de 3 % tous les ans entre 2009 et 2012: rien ne l'obligeait.

- Une partie des logements du quartier de Beaulieu est proposé unique-ment aux locataires en situation d'impayés. Ce qui peut se résumer en une ghettoïsation volontaire du quartier.

- La limitation des embauches à 1 pour 3 départs, au détriment de la qualité des services et des conditions de travail.

Le bilan de M.Gorges à la présidence de l'office HLM est donc loin d'être aussi positif qu'il le prétend. Ainsi l'on peut observer comment les personnes les plus défavorisées semblent être méthodiquement écartées par les effets de la politique menée. Une forme d'exclusion sociale qui rappelle que certains se prétendant de l'esprit républicain oublient bien vite l'égalité, la fraternité et la solidarité nécessaire pour vivre ensemble.

Denis Barbe

Contact : frontdegauche.chartres@gmail.com

Tribune du Front National

JE NE SUIS PAS CHARLIE

Au regard des récents événements je consacre la tribune à l'actualité nationale.

Si ces attentats restent d'odieux agissements, je rappelle, au risque de déplaire aux chiens de garde de la bien-pensance, que la liberté d'expression n'est pas à sens unique: ceux qui s'émeuvent devant la violence perpétrée contre un titre moribond d'extrême gauche se montrent beaucoup moins offusqués quand des polémistes aux antipodes de leur pensée unique se font menacer ou que des hommes politiques sont la cible de véritables appels au meurtre.

L'UMPS et leurs complices s'enfoncent dans le déni de réalité en refusant de voir les vraies causes de ces attentats: immigration de masse non suivie d'assimilation, laxisme judiciaire, diffusion de la haine et promotion des communautarismes. N'apprend-on pas qu'un des terroristes devrait être derrière les barreaux? Que font nos chers politiciens pour protéger les honnêtes citoyens des délinquants qui courent la rue avec des casiers longs comme un jour sans pain?

Les politiciens récupèrent de manière honteuse la légitime émotion du peuple de France pour se refaire une santé électorale. «*Pleurez bonnes gens et n'oubliez pas de voter pour nous. Oubliez la crise et ne votez pas FN!*». Cette récupération est illustrée par l'exclusion du FN à la marche républicaine. Messieurs, vous êtes la honte de la France!

Je condamne toutes les violences faites au nom d'une religion ou d'un idéal philosophique mais je ne suis pas Charlie: je suis patriote.

Thibaut Brière-Saunier

Tribune de la majorité

La nature a horreur du vide

Le dernier Conseil Municipal a vu les socialistes et le Modem quitter une fois de plus la séance dès son début, à l'occasion d'un incident largement prémédité.

Messieurs Lebon, Chevée et consorts (la gauche « morale » donc!) ont donc abandonné en rase campagne les représentantes des parents d'élèves et des enseignantes qui avaient fait l'effort d'assister au débat de la fermeture programmée des écoles George Sand et Pierres Couvertes.

D'accord pour encourager à faire grève et à manifester, mais pas plus!

Décidément, les conseillers, les agitateurs ne sont pas les payeurs. Ils étaient mieux au bar voisin qu'ils ont rejoint «*séance tenante*».

Ils ont aussi manqué la démonstration étayée qui établissait l'inéluctabilité des dites fermetures. Dans l'intérêt même des enfants et des familles.

Ils pourront toujours regarder l'enregistrement de la séance sur le site internet chartres.fr

Tant pis pour eux! La politique de la chaise vide trouve très vite ses limites. Beaucoup avaient déjà «*séché*» le Débat d'orientations budgétaires... Les Chartrains apprécient comme il se doit, on l'a constaté en mars dernier.

Ce goût pour les éclats un peu vains masque autre chose: le vide sidéral des options et des propositions des oppositions.

Il ne reste plus que le Front de gauche pour ressasser la version deux moins zéro du communisme le plus authentiquement stalinien: la France et Chartres ont encore les moyens de raser gratis, et tout de suite encore...

Et après les mêmes viendront se plaindre du désintérêt des citoyens pour la vie politique, et de leur abstention grandissante aux élections...

Notre majorité n'a pas ces problèmes: unie autour de son projet validé par les Chartrains, elle avance. La fin janvier a ainsi vu les premières inaugurations d'équipements promis lors de la dernière campagne électorale.

Il s'agit de deux aires de jeux destinées aux enfants de la Madeleine et de la Mare aux Moines. Tout un symbole, d'autant que les enfants les utilisaient déjà bien avant leur inauguration.

La nature, la vie a horreur du vide.

Les élus de la majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
PICHON ALEXANDRE	48 RUE DES COMTESSES	TRAVAUX DE COUVERTURE SUR VERANDA
CHAUVEAU DANY	66 RUE D'ABLIS	REPLACEMENT DE PORTE DE GARAGE
GUEPIN	53 RUE DE VARIZE	REFECTION COUVERTURE ET ZINGUERIE
SERY	55 RUE DE VARIZE	REFECTION COUVERTURE ET ZINGUERIE
POT GUY	6 ALLEE ROLAND GARROS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LUCAS CHRISTINE	32 CHEMIN DES PETITES PIERRES COUVERTES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MOREL VINCENT	5 RUE DE L'ANE REZ	REPLACEMENT D'UNE PORTE D'ENTREE
GARNIER THIERRY	14 RUE DES FLEURS	POSE DE CHASSIS DE TOIT
DOUSSET DAMIEN	6 RUE SAINT BARTHELEMY	RAVALEMENT ET POSE DE VOLETS ROULANTS
BARUNCIO ISABELLE	12 ALLEE DES TROENES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SEBBAN GABRIEL	11 IMPASSE DE FRESNAY	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
BEILLARD PHILIPPE	37 RUE MURET	REFECTION DE FACADE
CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	3 RUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
ERDF DR CENTRE	ZAC PLATEAU NORD EST	CREATION POSTE DE TRANSFORMATION
HARES MAHMOUD	19 RUE GASTON COUTE	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
CYTYA CHAPET FROMONT	63 RUE MURET	REPLACEMENT PORTE D'ENTREE DE L'IMMEUBLE
PHARMACIE NOTRE DAME	49 RUE DU SOLEIL D'OR	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
KEITA STEEVE	1 RUE DES VIEUX CAPUCINS	DEMOLITION TERRASSE COUVERTE ET MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
GOFFINONT CYRIL	89 RUE DE RECHEVRES	RENOVATION D'UNE VERANDA
GOFFINONT CYRIL	89 RUE DE RECHEVRES	RAVALEMENT ET TRAVAUX DE CLOTURE
DESIRE VALERIE	13 ROUTE DE VOVES	TRAVAUX D'EXTENSION
LEROUX FRANCOIS	17 RUE HENRY DUNANT	AGRANDISSEMENT D'UN PORTAIL
SERIN HERVE	10 RUE D'ALLONNES	TRAVAUX DE COUVERTURE
KEHREN SEBASTIEN	10 ALLEE FRANCOIS TRUFFAUT	POSE DE CHASSIS DE TOIT
BESSY PATRICK	7 AVENUE DE BEL AIR	TRAVAUX DE CLOTURE
SCI 2B - M. BOUCHER MICHEL	10 PLACE DES EPARS	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
GARDE LAURE	109 RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX D'EXTENSION
SYNDIC DE COPROPRIETE JEAN LAILLET	6 RUE JEAN LAILLET	RAVALEMENT DE FACADES
ECORENIOVE SASU	19 RUE GASTON COUTE	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
ROGER DE CAMPAGNOLLE NICOLE	13 RUE CHANTAULT	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
PORTHEAULT PHILIPPE	1 RUE DE SOURS	DEPOSE VERRIERE ET RAVALEMENT DE FACADE
CHANON VINCENT	3 IMPASSE DES CASTORS	CONSTRUCTION DE VERANDA ET POSE DE PORTES DE GARAGE
VIDAL	16 ALLEE DU HAMEAU GABRIEL PERI	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
Déclarations Préalables délivrées		
SARL B3I	15 PLACE BILLARD	MODIFICATION DE BAIES EXISTANTES
FOUCHARD DOMINIQUE	24 RUE SAINT MICHEL	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MAIRE ROMAIN	80 RUE DE SOURS	TRAVAUX DE COUVERTURE ET DE RAVALEMENT
DORET BRUNO	3 RUE DELAVOIERE	TRAVAUX DE CLOTURE
DUVAL GERARD	154 RUE GASTON COUTE	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET POSE DE VOLETS ROULANTS
SYNDIC DE COPROPRIETE - MME FERNANDEZ	24 RUE MURET	TRAVAUX CONFORTATIFS BATIMENT A
SYNDIC DE COPROPRIETE - MME FERNANDEZ	24 RUE MURET	TRAVAUX CONFORTATIFS BATIMENT B
SARL BDF - M. LOCHET BRUNO	8 RUE DU SOLEIL D'OR	REFECTION DE CHENEAUX
DUBOIS GUY	13 RUE SERPENTE	POSE D'UN VOLET
BRAECKEVELT XAVIER	26 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	ELAGAGE D'ARBRES
SAINT MACLOU	12 RUE DIEUDONNE COSTES	MODIFICATION DE FACADES COMMERCIALES
LORIOU CAMILLE	55 RUE DES VIEUX CAPUCINS	TRAVAUX DE COUVERTURE
CHAUVEAU DANY	66 RUE D'ABLIS	REPLACEMENT D'UNE PORTE DE GARAGE
GUEPIN	53 RUE DE VARIZE	REFECTION COUVERTURE ET ZINGUERIE
SERY	55 RUE DE VARIZE	REFECTION COUVERTURE ET ZINGUERIE
POT GUY	6 ALLEE ROLAND GARROS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LUCAS CHRISTINE	32 CHEMIN DES PETITES PIERRES COUVERTES	CREATION DE CHASSIS DE TOIT
MOREL VINCENT	5 RUE DE L'ANE REZ	REPLACEMENT D'UNE PORTE D'ENTREE
MOLLICONE STELLA	1 RUE DE LA COURONNE	CREATION D'UNE PORTE DE GARAGE
Permis de Construire déposés		
SCI LES VILLAS DE LA CROIX BONNARD	SENTE DE BEAULIEU	CONSTRUCTION ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
RIGUIDEL LILIANE	39 RUE DE RECHEVRES	EXTENSION D'UNE HABITATION ET D'UNE VERANDA
GUERIN MAXIME	11 RUE FERDINAND DUGUE	CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION APRES DEMOLITION PARTIELLE
Permis de Construire délivrés		
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	RUE DES LISSES, RUE SAINTE THERESE et RUE DU PALAIS DE JUSTICE	PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF VALANT DIVISION PARCELLAIRE
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	RUE DES LISSES	PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF VALANT DIVISION PARCELLAIRE
GUY PIERRAT	17 AVENUE D'ALIGRE	CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
DELEMER CEDRIC	28 RUE VINTANT	REHABILITATION DE DEUX DEPENDANCES EN GARAGE ET ANNEXE
IMMOPARTS	RUE BLAISE PASCAL	CONSTRUCTION D'UN HOTEL
SCI DE LA PORTE DROUAISE - M. BOURGUIGNON	1 PLACE DROUAISE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
FREE MOBILE	12 RUE SAINT MICHEL	INSTALLATION D'UNE STATION DE RADIO TELEPHONIE
SCCV CHANREVE	65 RUE DE REVERDY ET 53 RUE CHANZY	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
Permis de Démolir déposés		
BONNET ERIC	99 RUE DU GRAND FAUBOURG	DEMOLITION D'APPENTIS

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 19 JANVIER 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député-maire de Chartres :
DESIGNE Monsieur Alain CONTREPOIS, Secrétaire de séance

Etaient présents :

Monsieur GORGES, Député-maire

Mme FROMONT ; M. MASSELUS ; Mme DORANGE ; M. GUERET ; Mme DUTARTRE ; M. ROLO ; Mme BARRAULT ; M. GEROUDET ; Mme VINCENT ; M. GORGE ; Mme CHEDEVILLE ; MM. CONTREPOIS ; LHUILLERY ; TEILLEUX ; BONNET ; BREHU ; Mmes CRESSAN ; DEVENDER ; M. DUVAL ; Mme ELAMBERT ; M. MAYINDA-ZOBELA ; Mme MOREL ; M. PIERRAT ; Mme VENTURA ; M. YASAR ; BRIERE-SAUNIER ; BARBE. Présents uniquement à la délibération n°1

M. LEBON ; Mme RENDA ; M. CHEVEE ; Mme SIRANDRE ; MM. BILLARD.

Etaient représentés

Mme MESNARD par pouvoir à M. MASSELUS

Mme GAUJARD par pouvoir à M. BONNET

M. MALET par pouvoir à M. TEILLEUX

Mme MILON par pouvoir à Mme FROMONT

Mme MAUNOURY par pouvoir à Mme RENDA (délibération 1)

Etait excusée

Mme FERRONNIERE

Approbation du procès-verbal du 15 décembre 2014, à l'unanimité des suffrages exprimés, Mme MAUNOURY, M. LEBON ; Mme RENDA ; M. CHEVEE ; Mme SIRANDRE ; M. BILLARD et M. BARBE ne prennent pas part au vote.

Finances

1. Garantie d'emprunt Chartres habitat – Acquisition d'une résidence de jeunes actifs rue du Clos Brette

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, MM. BRIERE-SAUNIER et BARBE s'abstiennent et Mmes MAUNOURY, SIRANDRE, RENDA, MM. LEBON, CHEVEE ; BILLARD ne prennent pas part au vote

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt entre Chartres Habitat et la Caisse d'Epargne Loire Centre et destiné à l'acquisition d'une résidence de jeunes actifs, rue du Clos Brette à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse d'Epargne Loire Centre, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

Affaires immobilières

2. Plateau sportif de l'école Jacques Prévert – Désaffectation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient, M. BARBE ne prend pas part au vote

CONSTATE la désaffectation effective de la portion de terrain d'une superficie totale de 101 m², cadastrée section CK n° 131, jouxtant les propriétés privées cadastrées section CK n°s 127, 128 et 129, situées 7, 9 et 11 rue Saint-Simon. AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

3. Plateau sportif de l'école Jacques Prévert – Dé-

classement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BARBE ne prend pas part au vote

AUTORISE le déclassement du domaine public communal de la portion de terrain d'une superficie totale de 101 m², cadastrée section CK n° 131, jouxtant les propriétés privées cadastrées section CK n°s 127, 128 et 129, situées 7, 9 et 11 rue Saint-Simon.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

4. ZAC de Beaulieu – 10 et 12 rue du Chemin Doux – Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BARBE ne prend pas part au vote

AUTORISE l'acquisition de deux parcelles bâties situées 10 et 12, rue du Chemin Doux, cadastrées section BV n°s 239 et 147, d'une superficie respective de terrain de 408 m² et de 320 m², au prix de 155 000 €, auprès de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

5. ZAC de Beaulieu – 33 rue d'Allonnes – Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour et 1 voix contre (M. BARBE)

AUTORISE l'acquisition de la parcelle bâtie située 33, rue d'Allonnes, cadastrée section BW n° 60, d'une superficie de terrain de 789 m², auprès de la S.C.I. MAHE ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer,

aux conditions financières suivantes :

prix de vente de 350 000 €,

versement à la libération des lieux, d'une indemnité de 56 000 € pour frais de déménagement, paiement par la société exploitante d'un loyer mensuel de 1 000 € H.T. à la Ville de Chartres, à compter du transfert de propriété.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

6. 52 rue des Comtesses/4 place François Rabelais – Appartement et 2 parkings - Cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour et 1 voix contre (M. BARBE)

DECIDE la cession d'un appartement de type 4 avec deux emplacements de parkings n°s 22 et 23 en sous-sol, libres de toutes occupations, situés 52, rue des Comtesses et 4, place François Rabelais, correspondant respectivement au lot n° 10 et aux lots n°s 44 et 45, dépendant d'un ensemble immobilier cadastré section AS n° 394, au prix de 180 000 € net vendeur, au profit de Monsieur Alain TOURY ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

Affaires sociales, Affaires scolaires, Vie associative, Jeunesse et Sports

7. Association Contes et Bricoles – Subvention 2015 – Frais de location de la salle Doussineau – Spectacle « Contes du vent d'hiver » le 20 décembre 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE l'attribution d'une subvention d'un montant de 600 € à l'association Contes et Bricoles correspondant au coût de location de la salle Doussineau, le 20 décembre 2014.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

8. Association Contes et Bricoles – Subvention 2015 – Soirées contes vacances d'hiver

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'una-

nimité

AUTORISE l'attribution d'une subvention d'un montant de 900 € à l'association Contes et Bricoles pour ses spectacles de contes à destination des enfants et de leurs familles pendant les vacances d'hiver 2015.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Affaire scolaires

9. Attribution de subventions aux coopératives scolaires – Année 2015

Comme pour l'année précédente, il est proposé de fixer la subvention coopérative scolaire pour l'année 2015 comme suit :

Pour les écoles maternelles

Les Cytises – 102 élèves : 86,70 €

Henry Farman – 54 élèves : 45,90 €

Henri IV – 189 élèves : 160,65 €

Le Grand Jardin – 72 élèves : 61,20 €

Les Pierres Couvertes – 52 élèves : 44,20 €

Paul Fort – 92 élèves : 78,20 €

Pauline Kergomard – 86 élèves : 73,10 €

Jules Ferry – 114 élèves : 96,90 €

Francine Coursaget – 67 élèves : 56,95 €

Annie Fournier – 60 élèves : 51,00 €

Emile Zola – 169 élèves : 143,65 €

Marie-Pape Carpentier – 80 élèves : 68,00 €

TOTAL – 1 137 élèves : 966,45 €

Pour les écoles élémentaires

Henry Farman – 86 élèves : 73,10 €

M. de Vlaminck – 167 élèves : 141,95 €

Rechèvres – 202 élèves : 171,70 €

Georges Sand – 68 élèves : 57,80 €

François Villon – 111 élèves : 94,35 €

Jules Ferry – 208 élèves : 176,80 €

La Brèche – 146 élèves : 124,10 €

Le Grand Jardin – 135 élèves : 114,75 €

Henri Matisse – 120 élèves : 102,00 €

Henri IV – 256 élèves : 217,60 €

Maurice Carême – 285 élèves : 242,25 €

Jacques Prévert – 148 élèves : 125,80 €

TOTAL – 1 932 élèves : 1 642,20 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'una-

nimité

APPROUVE le montant de la subvention coopérative scolaire au titre de l'année 2015 pour un montant total de 2608,65 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

10. Prise en charge des dépenses de fonctionnement pour les établissements privés sous contrat d'association – Année 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour et 1 voix contre (M. BARBE)

APPROUVE la participation financière de la Ville, pour les élèves chartreains inscrits dans les établissements privés en contrat d'association pour l'année 2015 à :

- 804 € par élève de maternelle domicilié à Chartres

- 364 € par élève d'élémentaire domicilié à Chartres

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

11. Désaffectation et modification des secteurs des écoles « Les Pierres Couvertes » et « George Sand »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour et 1 voix contre (M. BARBE)

AUTORISE la désaffectation de l'école maternelle Les Pierres Couvertes et de l'école élémentaire George Sand à compter de la prochaine rentrée scolaire ;

APPROUVE la nouvelle répartition des secteurs scolaires selon le document présenté en annexe.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Jeunesse et Sports

12. Bureau Information Jeunesse – Formation BAF 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme Fromont sortie de la salle ne prend pas part au vote

APPROUVE la mise en place de cette action de formation au métier d'amateur.

AUTORISE la participation financière de la Ville de 90 € par jeune soit 1800€ pour 20 jeunes chartrais.

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et l'organisme Léo Lagrange.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

Culture, Promotion et Animation

13. Association DIVAN Théâtre – subvention Aide à la création 2015 – La Petite Reine

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme Fromont sortie de la salle ne prend pas part au vote

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 5 000 € à l'association DIVAN Théâtre pour son spectacle « La Petite Reine ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

14. Association ENTRACTE - Subvention d'équipement 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme Fromont sortie de la salle ne prend pas part au vote

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 14 700 € à l'Association Entracte au titre de l'exercice 2015.

AUTORISE que les biens acquis et subventionnés par la ville seront, en cas de dissolution de l'association, remis à la Ville de Chartres.

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2015, 2016 et 2017.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

15. Classes à Horaires aménagés – Musique – Ecole Maurice de Vlaminck et Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat entre Education nationale et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

16. Muséum – Récolement décennal

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BARBE ne prend pas part au vote

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à valider la fermeture au public du Muséum de Chartres à compter du 1^{er} février 2015.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

17. Mission de coordination : rue de la Clouterie dédiée à l'artisanat d'art sous toutes ses formes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de confier à Monsieur Bernard Devillers la mission de coordination de l'opération « Rue de la Clouterie, rue dédiée à l'artisanat d'art ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Marchés publics

18. Requalification de la rue Rabuan du Coudray – Attribution

Une procédure adaptée ouverte a été lancée conformément aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics, relative à la requalification de la Rue Rabuan du Coudray sur les communes de Lucé et Chartres. Cette consultation fait l'objet d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre les Villes de Chartres et de Lucé. Le délai global d'exécution est de 5 mois et 1 semaine maximum pour les deux lots définis ci-dessous. Les prestations sont divisées en 2 phases.

Au terme de la procédure, le représentant du pouvoir adjudicateur a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises désignées ci-dessous :

Désignation	Entreprise retenue	Montant total (toutes phases confondues) estimatif en € HT
1 – Voirie réseaux divers	EIFFAGE TP 28110 Lucé	279 116,70
2 – Eclairage	LESENS CITEOS 28000 Chartres	46 859

Avis favorable de la commission Cadre de Vie, Travaux, Proximité, Tranquillité et Urbanisme et de la commission Finances et Prospective réunies respectivement les 7 et 8 janvier 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les titulaires concernant la requalification de la Rue Rabuan du Coudray sur les communes de Lucé et Chartres, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-avant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit marché à intervenir, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur, tel que défini ci-avant.

19. Construction d'un Club House Stades des Bas Bourgs – Attribution

Une procédure adaptée ouverte a été lancée conformément aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics, relative à la construction d'un Club House – structure légère – stades des bas bourgs (6 lots).

Les 6 lots, définis ci-dessous, sont conclus par marchés séparés avec un délai global d'exécution de l'ensemble des prestations de 4 mois maximum.

A l'issue de la consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur a décidé d'attribuer :

Lot	Intitulé	Attributaire	Montant global et forfaitaire en € HT
1	Voirie – Réseaux divers	EIFFAGE TP 28112 LUCE CEDEX	61 826.95
2	Bâtiment structure légère	STRUCTURAL 21200 BEAUNE	201 000.00
3	Cloisonnement – menuiserie intérieure – Faux plafonds	BERNISOL 18 813.53	18 813.53
4	Electricité – chauffage	GARCZYNSKI TRAPLOIR 28630 GELLAINVILLE	26 700.00
5	Plomberie sanitaires	LGC 28630 FONTENAY SUR EURE	23 723.17
6	Revêtements de sols souples	XAVIER CERETT 28202 CHATEAUDUN CEDEX I	3 162.07

Lot Intitulé Attributaire Montant global et forfaitaire en € HT

Avis favorable de la commission Cadre de Vie, Travaux, Proximité, Tranquillité et Urbanisme et de la commission Finances et Prospective réunies respectivement les 7 et 8 janvier 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les titulaires et des montants des marchés concernant la construction d'un Club House – structure légère – stades des bas bourgs, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-avant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer lesdits marchés à intervenir, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur, tel que défini ci-dessus.

20. Désamiantage et démolition du centre commercial de Beaulieu – Attribution

Une procédure adaptée ouverte a été lancée conformément

aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics, relative aux travaux de désamiantage et de démolition du centre commercial de Beaulieu à Chartres.

A l'issue de la consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur a décidé d'attribuer le marché à la Société SAS Alain JAVALT domiciliée 3 rue des Tournéballets 28110 LUCE pour un montant global et forfaitaire de 133 350 € HT. Avis favorable de la commission Cadre de Vie, Travaux, Proximité, Tranquillité et Urbanisme et de la commission Finances et Prospective réunies respectivement les 7 et 8 janvier 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, MM. BARBE, BRIERE-SAUNIER s'abstiennent

APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant les travaux de désamiantage et de démolition du centre commercial de Beaulieu à Chartres, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-avant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit marché à intervenir, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur, tel que défini ci-dessus.

21. Renouvellement urbain du quartier de Beaulieu – Marché de maîtrise d'œuvre – Avenant 12

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient, M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°12 au marché n°2004-134 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement urbain du quartier de Beaulieu, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

22. Fournitures administratives – Lots 1 et 6 – Résiliation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE la résiliation des marchés n°G2013-054 – fournitures de bureau (lot n°1) et G2013-059 – fournitures

scolaires et pédagogiques (lot n°6) avec la société BRUNEL – BURO +, telle qu'elle est définie ci-dessus.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite résiliation.

23. Nettoyage des locaux – Avenant 3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient, M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°G2014-002 relatif à la réalisation de prestation de nettoyage des locaux avec la société L'Entretien, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

24. Vérification périodique – Lot 1 Electricité – Avenant 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°G2014-028 pour la vérification périodique des installations de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS - Lot 1 Vérification électrique avec la société BUREAU VERITAS, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

25. Maintenance ascenseurs – Monte charge et élévateurs – Lot 1 – Avenant 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient


APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° G2014-075 relatif à la maintenance préventive et corrective des ascenseurs, élévateurs et monte-charge de la Ville, du CCAS et de Chartres Métropole (lot n°1) avec la société OTIS, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Le Maire,
Jean-Pierre GORGES

Mots fléchés

Allo, Papa, Tango, Charlie! - Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

L'AVIATEUR  LATHAM		Aîlés HL pour Latham	Hurllement Numéro de la base			Surtout Titre ottoman Île		
		D'avoir Beaucoup Tête de blé				Gardien d'images La tienne	Pays-Bas Vrai Bordure	
Celle de Chartres fut célèbre	Imaginer Répéter Vestiges				Une prise connue Niais		Nom de l'avion de Latham	
Enduit Réunion de germains			Part souvent en éclat Surface	Invoyer Président au train				
						Règle Pas moi		
Fleur royale Ennuyeuses		De marathon parfois				Dans l'arène Poil à l'oeil		
					Jardin pour avions Caché			
« Chien fidèle »		Cubes		Poil rude			Souffle Bleu ou blanc	
				Prénom d'aviatrice				
	En ville	À l'ombre Grande école				Tintin à Spire Alarmes		
	Roi latin Note			Société Suisse Émeu, etc.				
Véhicule lunaire Coutumes		Pige Imita	Rattache De nuit chez Saint Ex.				Téter	
	Vieux do Gambader						Petit patron	
		Fin d'un mot Désert ... de sable		Petite communication Bouclier Bière				Éculé
Réservoir	Emblème de la base Oscar Victor						Cuivre Petite route	
Sombre			Supportés					
©JFR déc. 2014	Facteur militaire							

D I V A N T H É Â T R E

Présente

LA PETITE REINE

**une comédie déjantée
sur deux roues**

SALLE DOUSSINEAU

Les 6 et 7 février à 20h30
Le 8 février à 15 h 30

Réservations

www.theatredechartres.fr
02 37 23 42 79

Avec le soutien
de la ville de
Chartres

